

CAHIER DE LA FRUGALITÉ

n°3-2020

→ ACTES

DEUXIÈMES RENCONTRES
DE LA FRUGALITÉ
HEUREUSE & CRÉATIVE
**GUIPEL, LANGOUET
& HÉDÉ-BAZOUGES**

29/30 NOVEMBRE & 1^{er} DÉCEMBRE 2019



FRUGALITÉ
HEUREUSE
& CRÉATIVE

PUCA

Unité
de
Planification
et
d'Action

BRUDED

Bureau
Rural
de
Développement



Team Solar
Bretagne

SOMMAIRE

3 - INTRODUCTION

De Lens à Guipel, de Loos-en-Gohelle à Langouët et Hédé-Bazouges, du bassin minier au bocage brétilien

4 - LA FRUGALITE EN TERRES BRETONNES

Le programme des deuxièmes Rencontres de la Frugalité heureuse et créative
Le contenu des actes

5 - TROIS VISITES INSPIRANTES EN PAYS D'AUBIGNÉ

Visite n°1 : commune de HÉDÉ-BAZOUGES

Visite n°2 : commune de GUIPEL

Visite n°3 : commune de LANGOUËT

15 - LES RETROUVAILLES

17 - ACCUEIL

21 - OUVERTURE

22 - ACTIVITÉS DE GROUPES LOCAUX

Ile de La Réunion

Hauts-de-France

Alsace

Lorraine

Provence Alpes Côte d'Azur

Pays de la Loire

Aquitaine Sud

Ile-de-France

36 « FAUT-IL ENCORE CONSTRUIRE ? »

Atelier n°1 : Faut-il encore construire... en zone périurbaine ?

Atelier n°2 : Faut-il encore construire... en ville ?

Atelier n°3 : Faut-il encore construire... dans les territoires ruraux ?

Atelier n°4 : Le paysage peut-il être un moteur contre l'artificialisation des sols ?

Atelier n°5 : Faut-il encore construire... dans les bourgs ?

Atelier n°6 : Faut-il encore construire... sur le littoral ?

Atelier n°7 : L'urbanisme réglementaire : facteur de blocage ou opportunité ?

Atelier n°8 : Faire ensemble et mutualiser les outils de communication

45 - LES VOTES DES PROPOSITIONS

47 - PAROLE LIBRE

49 - « QUID DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ? »

50 - LES 3 ENGAGEMENTS ET 15 PROPOSITIONS POUR UN URBANISME COMMUNAL FRUGAL

A → Préserver le sol comme notre terre

B → Anticiper les dérèglements climatiques

C → Écrire et concrétiser les nouveaux récits territoriaux

54 - LE WORKSHOP « TOUCHER À LA MATIÈRE »

57 - LES MOTS D'HERVÉ SAILLET FACILITATEUR DES RENCONTRES

58 - HEUREUSE ET CRÉATIVE

60 - ET MAINTENANT

61 - REJOIGNEZ UN GROUPE (LA LISTE DES GROUPES ET DES CONTACTS)

63 - CRÉDITS

INTRODUCTION

De Lens à Guipel, de Loos-en-Gohelle à Langouët et Hédé-Bazouges, du bassin minier au bocage brétilien.

Les deuxièmes Rencontres de la Frugalité heureuse et créative se sont tenues du 29 novembre au 1^{er} décembre 2019. Six mois s'étaient écoulés depuis les premières organisées à Lens et Loos-en-Gohelle. Le choix délibéré de communes hors de l'Île-de-France marque la volonté du mouvement de la Frugalité heureuse et créative de s'adresser à toutes les dimensions du territoire, en faisant un pas de côté vis-à-vis d'un aménagement national principalement orienté au début

du XXI^e siècle par les enjeux métropolitains. Dans un souci d'équité territoriale, pour affirmer l'importance des territoires oubliés par la politique nationale – jusqu'à ce que les gilets jaunes les rappellent au bon souvenir de la nation, et pour éviter tout étiquetage de mouvement « parisien », nous avons choisi le bassin minier dans les Hauts-de-France, puis retenu le bocage brétilien dans les marches de Bretagne.

Ces pays recèlent des qualités de résilience et de résistance exemplaires. Après les actions écoresponsables d'Euralens présentées par son directeur Gilles Huchette et la politique urbaine

écologique de Loos-en-Gohelle menée par le maire Jean-François Caron et présentée par le directeur de cabinet Julien Perdrigeat, les glaneurs et glaneuses de la Frugalité heureuse et créative ont découvert trois communes bretonnes très innovantes et particulièrement inspirantes en matière d'écologie.

Guipel, Hédé-Bazouges et Langouët en Ille-et-Vilaine (35) vivent à dix kilomètres les unes des autres. Elles n'appartiennent pas aux mêmes communautés de Communes, mais partagent un même engagement au sein de l'association BRUDED *Bretagne Rurale et Urbaine pour un*

Développement Durable, ouverte aux communes et intercommunalités de l'Ouest, c'est-à-dire aux régions de Bretagne et de Loire-Atlantique. Les maires Jean-Christophe Bénis d'Hédé-Bazouges, Christian Roger de Guipel et Daniel Cueff de Langouët ont accompagné ces journées organisées grâce à leurs apports et ceux de Mikael Laurent le coordinateur et chargé de développement de BRUDED.



Loos-en-Gohelle



Langouët

LA FRUGALITE EN TERRES BRETONNES

Le programme des deuxièmes Rencontres de la Frugalité heureuse & créative

Les rencontres ont débuté le vendredi 29 novembre après-midi par l'accueil des participants et la visite de trois communes Guipel, Hédé-Bazouges et Langouët.

Le samedi 30 novembre au matin, les invités ont pu découvrir pour la première fois les actions menées par une dizaine de groupes locaux en régions constitués, pour la plupart d'entre eux, depuis seulement quelques mois. Le déjeuner assis, bio et local, est un moment important d'échanges et de retrouvailles. Un temps confortable lui a été donné. Il a été préparé, comme les autres repas, par « *Un café des possibles* »¹, le café - restaurant - épicerie de Guipel qui propose aussi une programmation culturelle variée.

L'après-midi, les acteurs des rencontres ont pu débattre par groupes et en assemblée plénière sur une thématique importante pour le mouvement de la Frugalité : « Faut-il encore construire ? Quid de l'artificialisation des sols ? ». S'en est suivi un second débat sur les actions à mettre en place pour inciter les collectivités locales à prendre le chemin de la Frugalité.

Le soir, le repas a permis de poursuivre les discussions et de danser en écoutant la musique heureuse du groupe « *Le swing à Mémé* »². Les six musiciens rennais de musique jazz manouche et chanson française ont emporté la soirée.

Le dimanche 1^{er} décembre au matin, pour contribuer aux actions écoresponsables menées au sein des trois communes partenaires de ces rencontres, un triple workshop « Toucher à la matière » s'est tenu à propos de trois projets réels pour lesquels des propositions frugales

ont été esquissées. En prenant pour cas pratique le projet de transformation de trois projets de centres-bourgs sur les communes accueillantes, des petits groupes de travail ont tenté de répondre à la question suivante : « Comment appliquer la frugalité dans des projets de réhabilitation de bâtis en centre-bourg ? »

Le contenu des actes

Ces deuxièmes rencontres guipeloises furent tout aussi heureuses que les premières lensoises. Ce moment a été une étape importante dans la structuration des engagements du mouvement de la Frugalité heureuse et créative, notamment dans l'objectif des élections municipales de 2020.

Ces actes présentent à la fois un résumé des visites du vendredi après-midi qui ont eu lieu sur les trois communes, un compte-rendu de la

présentation des groupes locaux (samedi matin) ainsi que du débat qui s'est tenu en assemblée plénière le samedi après-midi et qui a amené les participants à formuler des engagements et propositions qui vous seront rappelés en fin de synthèse. Une dernière note écrite et illustrée clôt ces actes avec un retour sur la matinée de workshop qui s'est tenue le dimanche matin.

Catherine Daniel de la société de sténotypie *Ubiquis*³ nous a permis de conserver une mémoire fraîche des débats. Les fiches détaillées, préparées par BRUDED pour présenter les visites, sont jointes en annexe.

Trois engagements et quinze propositions ont émergé des échanges pour permettre le déploiement d'un urbanisme communal frugal sur le territoire national. Ils furent diffusés en préparation des élections municipales.



1 - <https://www.facebook.com/uncafedespossibles/>

2 - <https://www.facebook.com/leswingameme/>

3 - <https://www.ubiquis.com/fr/services/redaction/stenotypie/>

TROIS VISITES INSPIRANTES EN PAYS D'AUBIGNÉ

Trois séries de visites furent organisées par l'association BRUDED et ont été guidées par les maires des trois communes : Christian Roger de Guipel, Jean-Christophe Bénis d'Hédé-Bazouges et Daniel Cueff de Langoët.

Pour les participants, venus de toute la France et de l'étranger, elles furent l'occasion d'une véritable démonstration du savoir-faire local en termes d'engagements communal et d'urbanisme frugal : éco-lotissements, logements bio-sourcés, aménagement des espaces publics, agriculture urbaine, réhabilitation d'anciens bâtiments, autoconsommation d'énergie renouvelable, mobilités partagées, etc. L'évidence est là que la fabrique des territoires ruraux et frugaux constitue l'un des chantiers d'avenir d'un monde métamorphosé.

BRUDED

BRUDED est un réseau d'échanges d'expériences entre collectivités engagées dans des projets de développement durable où « les élus parlent aux élus »⁴. Des élus « qui ont fait » témoignent de leurs expériences auprès d'élus « qui veulent faire » pour leur permettre d'avancer plus vite et plus loin dans leurs réalisations de développement durable. Unique en France, exemplaire en termes de partages non partisans, l'association, créée en 2005, compte aujourd'hui plus de 160 communes, EPCI Établissements public de coopération intercommunale et trois commu-

nautés de communes, adhérents en Bretagne et Loire-Atlantique.

LE RÉSEAU A TROIS GRANDS OBJECTIFS

- partager les expériences des collectivités adhérentes (visites, rencontres, mise en relation directe d'élus à élus, etc.) ;
- capitaliser les démarches et les réalisations (documents de mutualisation thématiques, fiches projets, vidéos etc.) ;
- accompagner les expérimentations des collectivités qui en font la demande pour leur faire bénéficier de l'expérience et de la force du réseau.



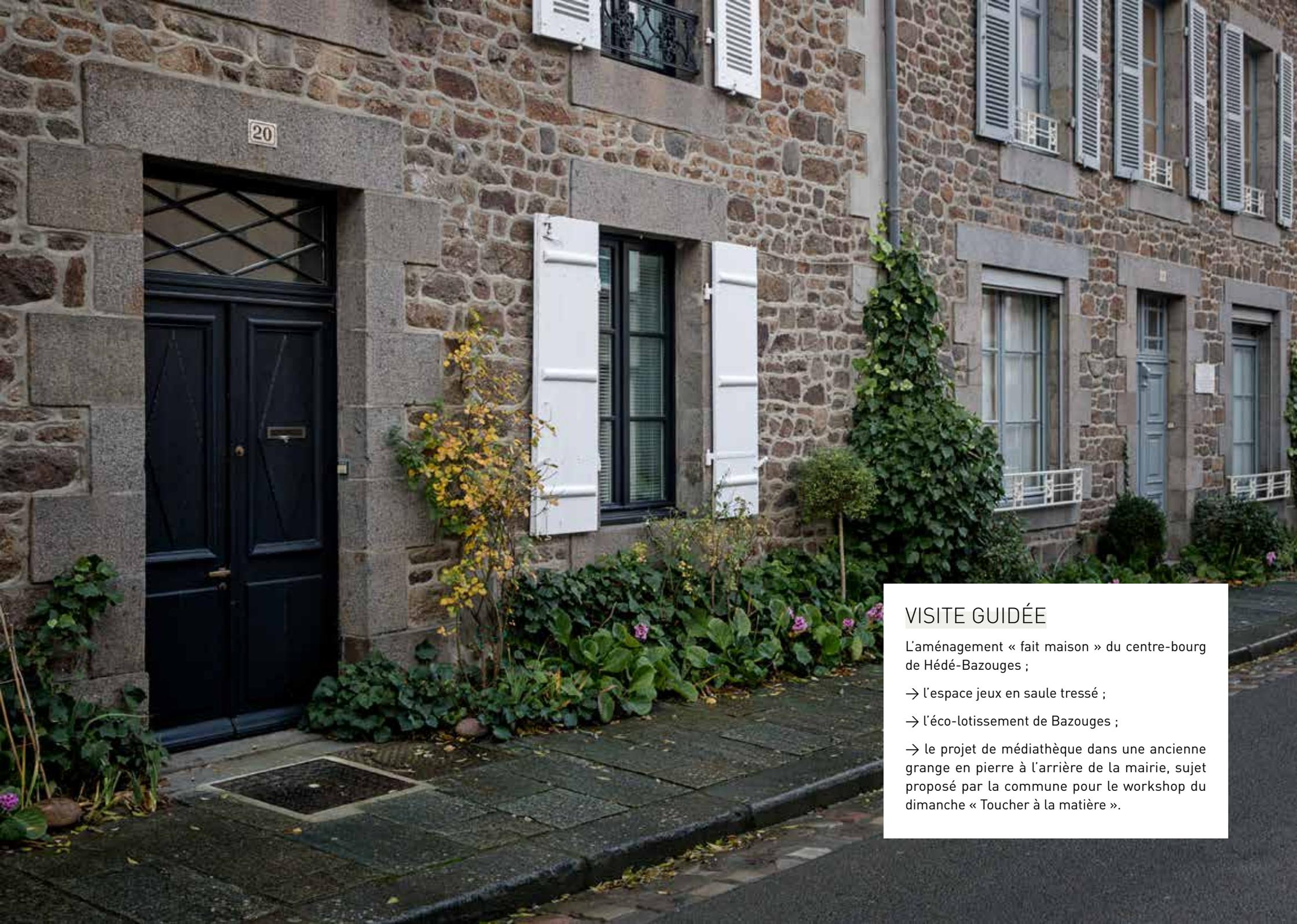
VISITE N°1

COMMUNE DE HÉDÉ-BAZOUGES

Hédé-Bazouges est une commune d'Ille-et-Vilaine, en Bretagne, peuplée de 2 243 habitants. Elle appartient à la communauté de communes de la Bretagne Romantique. Sa population augmente depuis les années 1970, de plus de 70 %. Elle est issue de la fusion de deux communes, qui se nommaient Bazouges-sous-Hédé et Hédé jusqu'en 2011. Le centre-bourg Hédé-Bazouges est situé à 24 km au nord de Rennes, à l'intersection des routes allant à Saint-Malo et à Dol-de-Bretagne. Elle a une étendue de 15 km². Au-delà de l'économie résidentielle traditionnelle (santé, commerces), l'activité économique est d'abord tertiaire 68 %, puis industrie 15 %, ensuite 12 % pour la construction et seulement 5 % pour l'agroalimentaire. La part des maisons représente 83 % des logements contre 56 en France, et 84 % des logements sont des résidences principales, 8 % secondaires, 8 % vacants.

Ancien éleveur de volailles en plein-air nourries aux grains, Jean-Christophe Bénis, élu conseiller municipal en 1995, est maire depuis 2014. Il a été réélu en 2020. Il est conseiller communautaire et vice-président à l'environnement, la transition écologique et énergétique, le transport et la mobilité.





VISITE GUIDÉE

L'aménagement « fait maison » du centre-bourg de Hédé-Bazouges ;

→ l'espace jeux en saule tressé ;

→ l'éco-lotissement de Bazouges ;

→ le projet de médiathèque dans une ancienne grange en pierre à l'arrière de la mairie, sujet proposé par la commune pour le workshop du dimanche « Toucher à la matière ».

HÉDÉ-BAZOUGES

LES COURTILS, UN DES PREMIERS ÉCO-LOTISSEMENTS FRANÇAIS EN ZONE RURALE

En 2001, Jean-Christophe Bénis, élu maire délégué de Bazouges-sous-Hédé, hérite d'un projet de lotissement en cœur de bourg porté par l'ancienne équipe municipale. Une esquisse a été réalisée par la DDE et 90% du foncier a déjà été acquis. « Notre nouvelle équipe municipale partageait l'idée de faire un lotissement à cet endroit mais pas un projet classique, avec des voiries de 6 mètres de large, des trottoirs avec bordures granit, des maisons en parpaing et PVC toutes identiques posées au milieu de la parcelle » se souvient Jean-Christophe Bénis, élu depuis maire de Hédé-Bazouges en 2014.

En 2002, les architectes Bernard Menguy et Georges Le Garzic sont missionnés et réalisent un travail pionnier en monde rural : « L'objectif premier était de créer un lieu de vie en accord avec la nature, le milieu rural environnant et le bourg. Le lotissement s'insère dans le tissu du

bourg, il est desservi par une nouvelle voie en impasse, de faible largeur et bordée de talus plantés. Afin de limiter la présence de la voiture au cœur du lotissement, par ensemble de 4 lots les stationnements sont regroupés autour d'une cour, véritable lieu de vie pour les habitants. Les garages en bois tous identiques donnent un caractère homogène au lotissement et rappellent les garages existants du vieux bourg. La prégnance du paysage végétal par rapport au bâti a été garantie par des prescriptions paysagères

précises. Pour les constructions, un cahier des charges de cession des terrains a été établi afin de favoriser une architecture contemporaine de qualité qui respecte l'environnement : conception et architecture bioclimatique, utilisation de matériaux naturels, récupération des eaux de pluie, chauffe-eaux solaires obligatoires »⁵.

Pour sensibiliser les futurs acheteurs à la démarche, la municipalité, en lien avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, a créé un « Forum de l'habitat sain ». Le premier se tiendra en septembre 2003 et connaîtra un véritable succès. Neuf autres éditions suivront. Le magazine mensuel *La Maison écologique* y était édité de 2006 à 2012.

Bernard Menguy et Georges Le Garzic sont des glaneurs signataires de la première heure du Manifeste,

Sont fournies en annexe les fiches réalisées par BRUDED sur les réalisations suivantes d'Hédé-Bazouges :

- les Courtils, un des premiers éco-lotissements en zone rurale ;
- évaluation nationale de l'écoquartier de Bazouges-sous-Hédé : des résultats positifs, les chiffres confirment !
- une coopération public-privé pour une maison de la santé et de l'environnement ouverte à tous ;
- un skate-park participatif pensé et construit avec les jeunes de la commune.



cliquez sur le lien → [Fiches BRUDED](#)

VISITE N°2

COMMUNE DE GUIPEL

Guipel est une commune d'Ille-et-Vilaine, en Bretagne, peuplée de 1 696 habitants. Elle appartient à la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné. Sa population augmente depuis les années 1970, de plus de 50%. Le centre-bourg Guipel est situé à 24 km au nord de Rennes, à l'intersection des routes allant à Saint-Malo et à Dol-de-Bretagne. Elle s'étend sur 25 km². Au-delà de l'économie résidentielle traditionnelle (santé, commerces), l'activité économique est d'abord tertiaire 55 %, agroalimentaire 30 %, 13 % construction, enfin 2 % industrie. La part des maisons représente 91% des logements contre 56 en France, et 89 % des logements sont des résidences principales 7 % des logements secondaires, 4 % vacants.

Ancien artisan plombier, électricien et chauffagiste, Christian ROGER a été maire de 2008 à 2020. A la fin de second mandat, il a souhaité se retirer et a passé la main à sa première adjointe Isabelle JOUCAN.





VISITE GUIDÉE

- l'espace jeux « fait maison » des Pontènes ;
- la vallée verte gérée en éco-pâturage ;
- l'aménagement de la rue de Rennes ;
- le projet de transformation du presbytère en tiers-lieu, sujet proposé par la commune pour le workshop du dimanche « Toucher à la matière ».

GUIPEL

VERS DE NOUVEAUX POSSIBLES GRÂCE À LA MOBILISATION CITOYENNE

Depuis 2008, l'équipe municipale foisonne de projets en faveur de l'environnement. La commune dispose de l'essentiel des services et commerces de proximité : école publique, deux salles des fêtes, un complexe sportif, un EPHAD et a plus récemment rassemblé un espace de santé, la bibliothèque, la cantine scolaire et la garderie dans un bâtiment en cœur de bourg.

En 2018, le bar-restaurant épicerie (tiers-lieu), le « Café des Possibles » a même aussi ouvert grâce au soutien de la municipalité. Ce tiers lieu est constitué en SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif). Il propose également une programmation culturelle et souhaite accompagner les initiatives locales

Plusieurs projets portés par la commune de Guipel font appel à la participation citoyenne afin de faciliter l'appropriation par les habitants et de répondre aux bons besoins : vote citoyen des enfants de l'école pour nommer les vaches

du nouvel éco-pâturage ; montage d'une société coopérative pour l'installation du Café des Possibles ; nouveau lieu d'accompagnement des initiatives locales dans le bourg où chacun peut venir apporter ses idées ou ses projets ; réalisation de l'espace de jeux des Pontènes ; etc.

La défense du cadre naturel et de la biodiversité est un objectif majeur qui se traduit de différentes manières :

- avec Langouët, Guipel a reçu en 2015 le prix national « Zéro phyto 100 % bio » ;
- s'ajoute un engagement commun à plus de vingt communes adhérentes de BRUDED contre la culture d'OGM en plein champ et/ou contre l'introduction d'aliments OGM ou provenant de filières OGM dans les cantines ;
- après avoir candidaté au Fond de Dotations pour la Biodiversité proposé par le Ministère de l'écologie, la commune de Guipel a été retenue, avec 20 autres communes au niveau national

pour réaliser son atlas de la biodiversité communal (ABC) ; une veille pour une lutte contre les plantes invasives est tenue ;

- la vallée verte est protégée comme espace naturel majeur ; après avoir essayé des chevaux, son entretien a été confié à des vaches robustes, de la race écossaise Highland Castle. Les vaches entretiennent un espace de 3,5 ha environ : 2 ha de fonds de vallée en zone humide (printemps-été-automne) et 1,5 ha de prairie et d'un verger en contrebas du presbytère (hiver). L'herbe suffit à nourrir les vaches toute l'année. Un apport de foin complémentaire, fauché sur la commune, peut s'avérer nécessaire en hiver. Pour l'abreuvement, l'été, une pompe à museau (mécanique), reliée à la rivière permet aux deux vaches de s'alimenter au bon vouloir des animaux.

- les rues et le cimetière sont végétalisées.

Sont fournies en annexe les fiches réalisées par BRUDED sur les réalisations suivantes de Guipel :

- un nouveau Pôle santé et services en cœur de bourg : les Pontènes ;
- un jardin pour jeunes enfants alliant nature et simplicité ;
- entretien d'un fonds de vallée par des vaches Highland Cattle ;
- des bâtisses en terre du centre-bourg réhabilitées en logements sociaux ;
- une division parcellaire en entrée de bourg pour réaliser quatre lots supplémentaires ;
- un café des possibles : un bar-restaurant épicerie qui dynamise le centre-bourg !

cliquez sur le lien → [Fiches BRUDED](#)



VISITE N°3

COMMUNE DE LANGOUËT

Langouët est une commune d'Ille-et-Vilaine, en Bretagne, peuplée de 601 habitants ; elle appartient à la Communauté de communes du Val d'Ille. Sa population augmente depuis les années 1970, de plus de 105 %. Le centre-bourg de Langouët est situé à 22 km au nord de Rennes, à l'intersection des routes allant à Saint-Malo et à Dol-de-Bretagne. Elle s'étend sur 7 km². Au-delà de l'économie résidentielle traditionnelle (santé, commerces), l'activité économique est d'abord agricole 47 %, tertiaire 43 % et 11 % dans la construction. La part des maisons représente 95 % des logements contre 56 en France, et 94 % des logements sont des résidences principales, 2 % secondes et 4 % vacants.

Docteur en sciences de l'éducation, Daniel Cueff fut secrétaire général des Groupes de pédagogie et d'animation sociale GPSA de Bretagne 1980/2008, président de l'établissement public foncier de Bretagne 2010/2015, il est fondateur de BRUDED, président du collectif des maires anti-pesticides. Maire de Langouët de 1999 à 2020, il a choisi de se retirer et a annoncé sa candidature pour l'élection régionale de 2021 avec sa liste « Bretagne ma vie ».





VISITE GUIDÉE

- le terrain de football transformé en terrain de permaculture ;
- l'éco-lotissement de la Prairie Madame ;
- l'autoconsommation collective d'énergie renouvelable ;

LANGOUËT

CONJUGUER L'ÉCOLOGIE ET LE SOCIAL AU QUOTIDIEN

Engagée depuis 2001, «la municipalité s'est atelée à passer toute nouvelle décision du conseil sous la loupe des enjeux du développement durable » indique Daniel Cueff. L'objectif est de répondre aux enjeux écologiques et sociaux de demain, sans grever le portefeuille de la commune et des habitants. Pas simple car les solutions toutes faites sont rarement les bonnes. Quant aux solutions nouvelles, elles demandent une mise en œuvre précautionneuse : « une noue, réalisée pour permettre à l'eau de s'infiltrer progressivement dans les nappes phréatiques, pourra s'avérer problématique pour l'agent chargé de l'entretien si elle est mal profilée » explique-t-il. Pour Daniel CUEFF, tout est là : « mettre en œuvre une démarche systémique, où l'ensemble des cibles sont travaillées conjointement afin d'aboutir à une solution globale ».

La politique municipale vise à privilégier les terres agricoles, éviter l'étalement urbain en pri-

vilégiant la réhabilitation des logements vacants et la construction de logements passifs dans le centre-bourg. La bataille pour le zéro pesticides et la protection de la biodiversité permet de proposer aux enfants de l'école HQE du centre une cantine 100 % bio. Pour produire plus localement, un ancien terrain de football est transformé en exploitation de permaculture.

Comme les Courtils à Hédé-Bazouges, l'éco-lotissement de la Prairie-Madame a été conçu et réalisé par les architectes Bernard MENGUY et Georges LE GARZIC : « La municipalité s'est fixé deux objectifs : accueillir des primo-accédants et créer un habitat économe prenant en compte l'environnement (eau, déplacement, énergie...). Le lotissement est structuré par deux voies de faible largeur. Les parcelles sont organisées pour des habitations bien orientées, leur taille est réduite (284 m² pour la plus petite, 484 m² pour la plus grande). Les garages sont séparés des

habitations et groupés par deux, trois ou six. Des chemins piétons traités en stabilisé liaisonnent les deux placettes et permettent une échappée vers la verdure, la campagne... Le végétal a une grande importance dans cet espace et est traité avec soin : création d'un verger, séparation des parcelles par haies bocagères, clôtures vivantes en saule tressé, talus plantés »⁶.

Parmi les autres expériences : se passer des énergies fossiles par une production photovoltaïque autoconsommée, le partage gratuit d'un véhicule communal électrique, etc., il en est une bien originale : un poulailler municipal disposé dans l'espace public du centre est ouvert et laisse les poules déambuler dans les rues pour ralentir la circulation automobile !

Sont fournies en annexe les fiches réalisées par BRUDED sur les réalisations suivantes de Langouët :

- conjuguer l'écologie et le social au quotidien ;
- la Prairie-Madame, l'un des premiers éco-lotissements de Bretagne ;
- refaire « le bourg sur le bourg » dans une démarche d'économie circulaire ;
- conception intégrée pour la bibliothèque et les logements sociaux passifs du bourg ;
- de l'énergie photovoltaïque directement auto-consommée par la commune et les habitants ;
- une cuisine sur place avec des produits 100 % bios et locaux par BRUDED sur les réalisations suivantes de Langouët.



cliquez sur le lien → **Fiches BRUDED**

LES RETROUVAILLES

Après les visites des trois communes, le vendredi 29 novembre au soir, s'est tenu un dîner des terroirs, c'est l'amorce d'une habitude, très conviviale commencée à Lens. Ce moment a permis aux trois groupes de se retrouver.

Chaque participant.e y amène des spécialités de sa région d'origine qu'elles soient salées, sucrées et à boire.

Puis, vient le moment de la découverte du groupe.



Le pique-nique des terroirs

Nous avons vu qui nous étions : âge, genre, métier, origine géographique, 248 personnes ont participé aux Deuxièmes Rencontres. C'est-à-dire, 100 de plus qu'à Lens. Les 128 femmes glaneuses formaient la majorité, de peu donc.

Mais le soir du pique-nique des terroirs, elles étaient proportionnellement bien plus présentes, comme le montre ce moment du jeu spatial de statistiques qui avait été mis au point par le collectif d'artistes Rimini Protokoll 7.

Il y a là un signe dans le monde des bâtisseurs principalement masculin. Notre mouvement accompagne le sens de l'histoire pour une meilleure prise en compte du rôle des femmes dans la société.

Une trentaine d'étudiant.e.s venus des écoles de Montpellier et Rennes nous avaient rejoints ainsi qu'une vingtaine de bénévoles.

Il y avait surtout des professionnel.le.s du bâtiment. La plupart des régions étaient représentées dont 67 personnes sont venues de Bretagne, 71 d'Île-de-France.



Le soir des retrouvailles, la part des glaneuses était bien plus importante que celle des glaneurs !

ACCUEIL

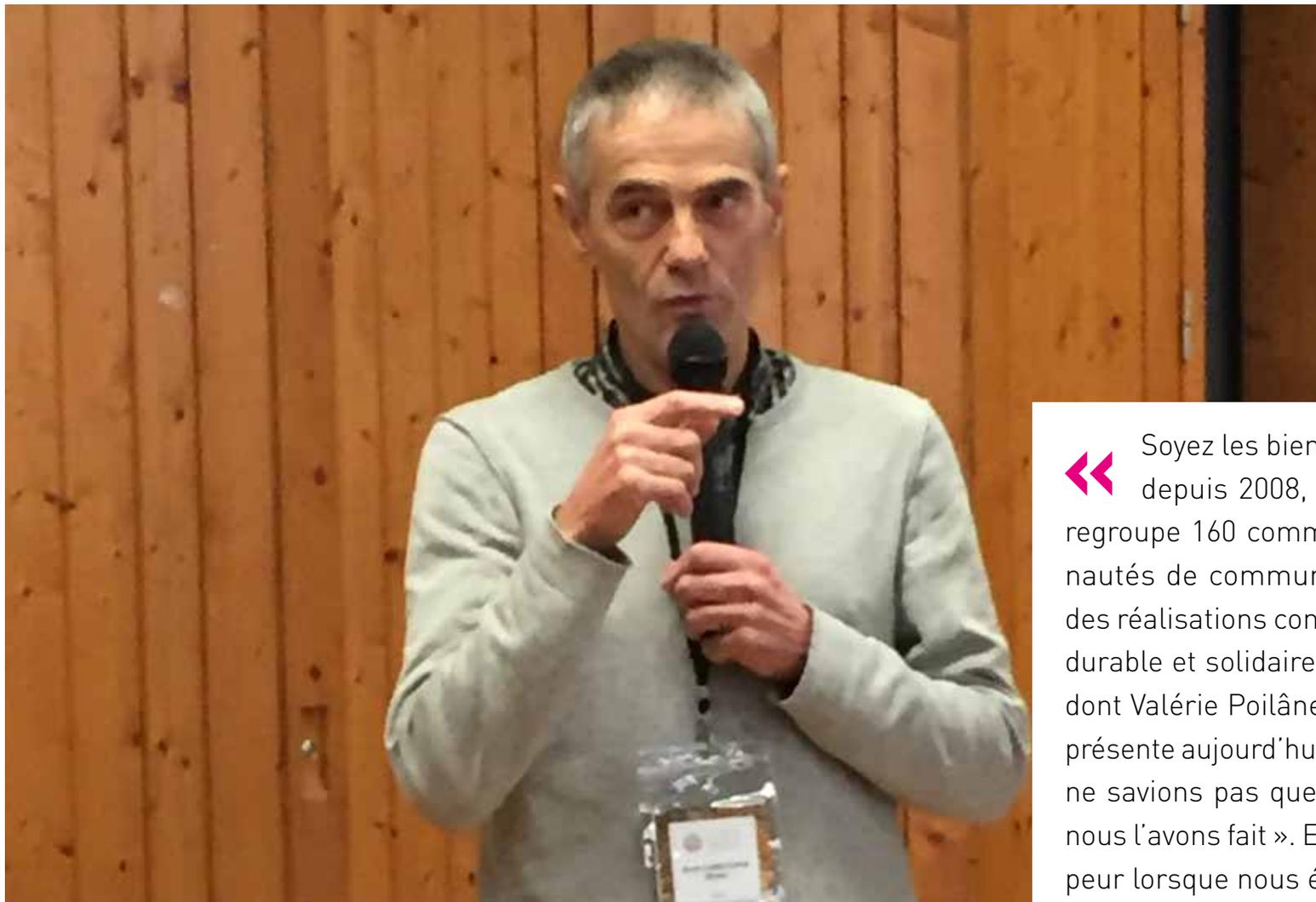
Après les mots d'accueil de Philippe MADEC, architecte urbaniste et co-auteur du Manifeste, pour remercier les trois maires d'avoir pris le temps de présenter leurs communes et leurs réalisations engagées et souvent astucieuses, chaque élu a pris la parole :





« Nous avons une envie et aucune limite. Avec l'aide de professionnels, nous avons poursuivi notre objectif et partagé une envie plus que des aspects techniques ou réglementaires. En tant qu'élus, nous devenons des animateurs de nos territoires. Notre mouvement s'amplifiera si nous associons les citoyens au cœur de nos projets et sommes facilitateurs sur nos territoires, car nos communes regorgent d'énergie et de compétences. »

Jean-Christophe BÉNIS,
maire d'Hédé-Bazouges



« Soyez les bienvenus à Guipel, membre, depuis 2008, du réseau BRUDED, qui regroupe 160 communes et quatre communautés de communes qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire. Il a deux coprésidentes, dont Valérie Poilâne-Tabart, qui ne peut être présente aujourd'hui. Notre devise est : « nous ne savions pas que c'était impossible, alors nous l'avons fait ». En effet, nous avons moins peur lorsque nous échangeons entre élus. »

Christian ROGER,
maire de Guipel

« Nous avons adhéré avec passion à la Frugalité heureuse et créative, car un bâtiment heureux, ça n'existe pas : ce sont ses habitants qui sont heureux. Notre objectif est d'accueillir des projets d'architecture accessibles à tous. L'intercommunalité est souvent productrice de pensées descendantes, qui nous éloignent des citoyens. Nous avons démontré que trois communes d'intercommunalités différentes réussissent à monter des projets, échappant ainsi à la technocratie qui nous corsete par ses nombreux schémas. Notre enjeu est de faire de l'écologie concrète et non de l'écologie de schémas. »

Daniel CUEFF,
maire de Langouët



OUVERTURE

Les mots du président de l'association Frugalité Heureuse, Alain BORNAREL, Ingénieur, co-auteur du Manifeste :

« J'ouvre ces deuxièmes Rencontres de la Frugalité heureuse et créative. Elles nous permettront de débattre entre élus et professionnels du bâtiment et de l'urbanisme.

Je remercie les maires des communes accueillantes, le PUCA qui nous accompagne dans le cadre de ces rencontres, et les organisateurs : Mikael LAURENT de BRUDED, Florian LE VILLAIN de la *Team Solar Bretagne* et Patricia GOMBERT de *Bien fait pour ta com*.

Le premier pilier de notre collectif est le Manifeste que nous avons lancé, à trois, en janvier 2018. En ce 30 novembre 2019, 7 600 signatures (douze nouvelles par jour) y ont été apposées, venues de 66 pays, de tous les départements, sauf un, et tous les DOM-TOM.

Le deuxième pilier de notre collectif est l'ensemble des quinze groupes locaux actifs qui constituent la structure agissante du Manifeste. Nous en rendons compte, aujourd'hui.

Le troisième pilier de notre collectif est l'association Frugalité heureuse et créative créée à Loos-en-Gohelle, qui compte une soixantaine d'adhérents et constitue la force opérationnelle de notre association.

Les constructions que nous réalisons pèsent sur l'évolution du monde des bâtisseurs, vers

une révolution écologique ; elles rassemblent de nombreuses volontés, engagements, enthousiasmes d'élus, d'architectes, d'autres membres de la maîtrise d'œuvre.

C'est ce qui fait notre légitimité de concepteurs. Mais c'est insuffisant.

Cet après-midi, nous débattons sur nos possibilités d'intervention dans le champ politique, sur la base des débats de Loos, et notamment selon deux pistes : « faut-il encore construire ? Et *quid* de l'artificialisation des sols ».

Nous espérons déboucher sur des actions collectives pour notre Manifeste. »

Dominique Gauzin-Müller expose alors le déroulement des journées.





ACTIVITÉS DE GROUPES LOCAUX

BELGIQUE

Le groupe belge est représenté par Damien RIEUTOR, Ingénieur Génie Civil engagé dans la transition socio-environnementale et la résilience des territoires et Raphaël PAUSCHITZ, étudiant en architecture, co-fondateur de la revue Topophile. En novembre 2019, il est composé de 239 signataires. 221 personnes ont été contactées en vue de leur engagement éventuel dans le groupe que nous gérons à six.

Les actions menées et/ou prochains objectifs du groupe local sont : la traduction du Manifeste de la Frugalité en néerlandais, l'organisation des rencontres entre signataires et la création d'une base d'échanges sur le déploiement de conceptions frugales : la première rencontre à ce sujet était prévue le 15 décembre 2019.

En préparation des échanges à venir dans l'après-midi, Damien et Raphaël ont rassemblé des initiatives belges en lien avec les thématiques portées par le Manifeste de la Frugalité :

- un collectif d'associations a dénombré 6,5km² d'espaces inhabités dans la région Bruxelles-Capitale et a créé une vingtième commune, Saint-Vide-Leegbeek, afin de transformer ces mètres carrés en logements ;
- l'association « Communa » propose l'occupation temporaire légale de bâtiments vacants et désaffectés, par des habitants précaires, le temps que les propriétaires développent un programme ;
- en Belgique, le réseau de l'habitat léger a organisé, en 2019, les rencontres internationales de l'habitat alternatif et léger à la Baraque, à Louvain-la-Neuve. Un quartier magnifique de roulottes en autogestion illustre « l'habiter autrement » ;
- une étude universitaire comparative sur les rejets de CO₂, l'utilisation d'énergie et l'utilisation de matière d'une rénovation thermique et d'une reconstruction en bâtiment passif démontre l'intérêt de conserver l'existant ;
- l'initiative législative BETONSTOP, lancée par la Région flamande, vise à interdire, en Flandre, en 2040, puis en Wallonie, en 2050, la construction sur des terres naturelles.



ILE DE LA RÉUNION

Le groupe réunionnais est représenté par Martine MARTINEAU, Maxime BOULINGUEZ et Malek DAHBI. En novembre 2019, il est composé de 84 signataires ; 8 personnes actives : six étudiants en école d'architecture et trois professionnels. Un lien fort est créé entre la Frugalité heureuse et créative, l'école d'architecture (cadres, enseignants et étudiants) et l'organisation du OFF du DD par la profession (architectes + ingénieurs), il tend à s'étendre aux universitaires du domaine.

LES ACTIONS MENÉES ET/OU PROCHAINS OBJECTIFS DU GROUPE LOCAL SONT :

- en 2020-2022, souhait de créer une équipe locale, proposer des plans d'action, rechercher des partenariats et des financements pour l'organisation d'événements locaux. Les pistes identifiées portent sur :
 - l'organisation de l'événement gratuit et tout public dans les locaux du collectif AH ;
 - le recensement local d'acteurs participant à une démarche frugale ;
 - la constitution d'un manuel de la frugalité insulaire, élargi au-delà du bâtiment, éventuellement utilisable en région PACA ;

- la rencontre avec les chercheurs-acteurs autour des ressources inexploitées en construction ;
- l'étude de potentiel et l'initiation d'une filière de réemploi ;
- la refonte du modèle urbain actuellement centré sur l'automobile ;
- les rencontres avec les habitants et les bailleurs sociaux.

LEURS IDÉES D'ACTIONS DE COMMUNICATION POSITIVE CONCERNENT :

- la création d'un pavillon de la frugalité valorisant les savoir-faire réunionnais et les nouveaux matériaux biosourcés (cryptomeria), dans le cadre d'un partenariat avec la technopole, le CirVath et l'université ;
- la création d'une plaquette ;
- la visite de sites exemplaires avec les partenaires locaux (CAUE etc.) ;
- la rencontre de professionnels et entreprises engagés.



FINISTÈRE

Le groupe finistérien est représenté par François MARTIN, architecte et urbaniste de l'État à la DDTM, Laura PALACIO architecte à Plogoff et Tankred SCHÖLL architecte à Quimper et co-président de l'association Approche-Écohabitat. Le groupe local a été initié dès juin 2018 dans la foulée du manifeste, par un petit groupe de trois architectes qui aujourd'hui s'est élargi à une douzaine de personnes. Il se réunit régulièrement, environ tous les mois ou tous les deux mois suivant les périodes, pour conserver le contact sur le plan humain. A l'échelle du Finistère, le mouvement est représenté à ce jour par environ 200 signataires.

Le territoire est très excentré, très maritime et très rural, mais il dispose d'un ancrage fort de sa culture de solidarité et de son esprit d'initiative. C'est pourquoi on aime dire là-bas que le Finistère n'est pas « là où finit la terre », mais là « où commence la terre »... Son territoire est organisé autour d'une métropole et d'un réseau de villes moyennes et bourgs encore très dynamiques, comme en témoignent les études récentes du CGET. Le dérèglement climatique se traduit par une perspective de réchauffement modéré du fait de l'influence océanique. Les réseaux associatifs y sont très présents, très dynamiques, notamment sur les questions d'écologie, d'environnement, d'habitat, de construction, d'architecture. Bref des conditions favorables pour mettre en œuvre le récit de la frugalité...

Pour les représentants du groupe, le mouvement de la Frugalité heureuse et créative permet dans ces conditions de rassembler la diversité des acteurs concernés autour d'un récit commun, chacun étant dans son rôle, (de professionnel, de citoyen, d' élu...) et dans sa posture (de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'usage, de maîtrise d'œuvre ou de partenaire institutionnel). On observe qu'environ 45 % des signataires sont des

architectes ou des écoconcepteurs généralement en position de maîtrise d'œuvre, et que certains signataires ou membres du groupe local font partie de listes candidates aux municipales de mars 2020...

Les principes de fonctionnement adoptés consistent à permettre à chacun de sortir de son isolement territorial ou professionnel, de se mobiliser non pas par du travail « en plus » mais par du travail « autrement », et tous ensemble de développer une énergie commune fondée sur la responsabilité, le plaisir, la convivialité et l'enthousiasme...

LES PRINCIPALES ACTIONS ENGAGÉES À CE JOUR SONT :

- une page Facebook « Frugalité Heureuse Finistère » pour donner de la visibilité, fédérer, faire du lien, partager des informations et échanger (environ 350 « amis »), parmi lesquels des candidats aux prochaines élections municipales ;

- la recherche d'une meilleure connaissance des signataires pour connaître leurs motivations et leurs possibilités d'implication (enquête en cours) ;

- l'établissement ou la consolidation de partenariats avec des associations existantes dans une logique de mise en réseau, ce qui est facilité par l'implication de certains membres dans ces diverses associations (Approche-Écohabitat, Habitat Participatif Ouest,...) ou partenaires (par exemple la DDTM qui a développé la notion d'éco-bourg pour mieux diffuser le concept d'écoquartier en milieu rural) ;

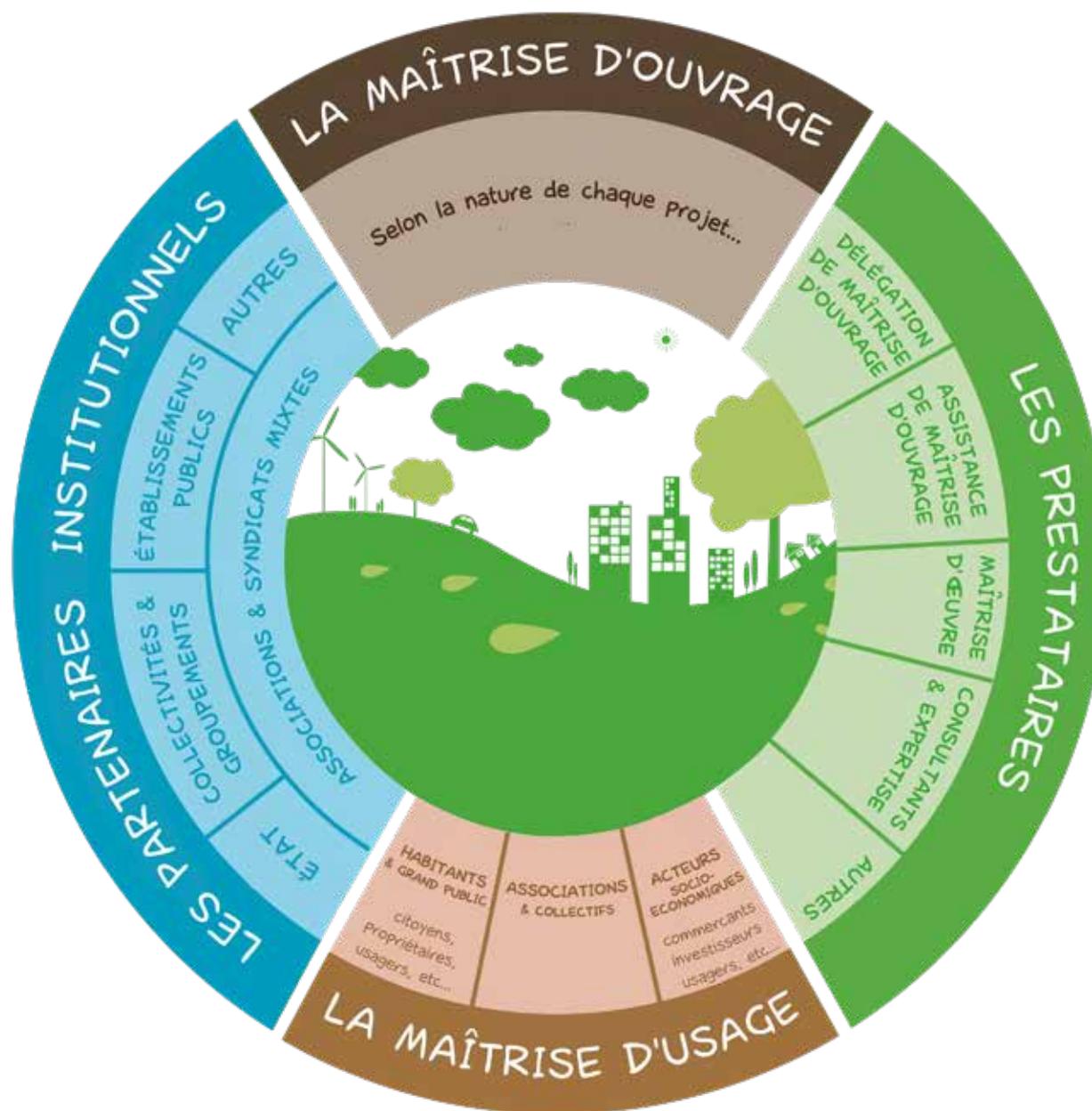
- l'organisation de visites de bâtiments ou d'aménagements frugaux réalisés par des membres du groupe, l'animation de soirées-débat ou de mini-conférences sur l'architecture écoresponsable, les éco-bourgs, l'habitat participatif,...

- le groupe contribue à diffuser le récit de la frugalité suivant le texte du manifeste, mais souhaite développer son propre récit au regard du contexte local, des enjeux et des réalisations existantes, en cours ou à venir... ;

- le groupe s'est naturellement constitué en force de proposition dans le cadre d'évènements existants, que ce soit le Printemps de l'Architecture et de l'Habitat Durable en Finistère initié par l'État (DDTM et ABF), la Maison de l'Architecture en Bretagne, le CAUE, le PNRA, les villes de Quimper et Brest (en observant que cet événement s'est ouvert en 2010 à Quimper par une conférence de Dominique GAUZIN-MÜLLER sur le Vorarlberg et qu'il a fêté ses 10 ans en 2019 avec une conférence de Philippe MADEC sur la Frugalité heureuse et créative !), ou également les portes ouvertes organisées chaque année par l'association Écohabitat.

Globalement, le groupe considère que si l'évolution des pratiques sur le plan des techniques est un enjeu, l'évolution des comportements sur le plan humain et cognitif en est un (Approche-Écohabitat, Habitat Participatif Ouest,...) tout aussi important et même déterminant, évoquant à ce sujet la question du P...FH (« Putain de Facteur Humain ») chère à Hubert REEVES et celle du PFH (« Précieux Facteur Humain ») chère à Patrick VIVERET...





Au centre du mandala «le projet partagé qui fait autorité»

HAUTS-DE-FRANCE

Le groupe des Hauts de France est représenté par Florine WALLYN, architecte, Marie BLANC-KAERT, architecte, Frédéric KUCHEIDA, directeur général délégué chez Verdi Ingénierie et Amandine MARTIN, architecte. En novembre 2020, il est composé de plus de 300 signataires (dont 200 dans le seul département du Nord). Un groupe de 40 membres est actif. Il se réunit mensuellement, alternant visites/rencontres avec des initiateurs de projets locaux et réunions de travail conviviales.

LES ACTIONS MENÉES ET/OU PROCHAINS OBJECTIFS DU GROUPE LOCAL SONT :

- un stand à la 7^e édition de la braderie de l'architecture, organisée par le Centre d'Architecture et d'urbanisme de Lille, à l'occasion de laquelle plusieurs illustrations du Manifeste de la Frugalité heureuse et créative ont été réalisées sous forme de linogravure. Ces illustrations sont aisément communicables pour toucher un large public.
- une conférence chorale à plusieurs voix sur le principe du « *pecha kucha* » facilitant les présentations efficaces et dynamiques ; nous avons donné la parole à Philippe MADEC, au collectif Les Saprophytes, au bureau d'études Symoé, à l'architecte Mathieu Marty, au collectif ZERM et à l'association HABITER2030.
- création d'une page Facebook « frugalité heureuse Hauts-de-France » afin de relayer les actualités frugales du territoire et les activités du groupe ;
- un début de cartographie participative numé-

rique (plate-forme uMap d'OpenStreetMap) comportant des références et initiatives frugales des porteurs de projet sur les territoires, à instruire ;

En préparation des échanges à venir dans l'après-midi, les quatre intervenants évoquent cette initiative en lien avec les thématiques portées par le Manifeste de la Frugalité :

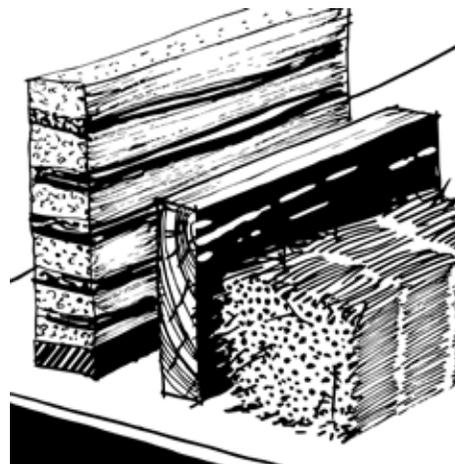
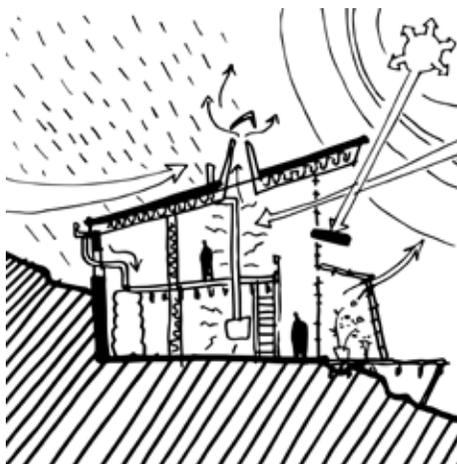
Le PAEN (Périmètre de Protection des Espaces agricoles et naturels périurbains) en cours de déploiement dans la Métropole Européenne de Lille, prône l'absence d'artificialisation de ces terres afin de pérenniser une activité agricole proche de la ville et préserver les nappes d'eau qui alimentent aujourd'hui la métropole en eau potable.

Néanmoins, ces mesures ont un impact considérable sur le développement des territoires souffrant d'un déséquilibre entre des secteurs en perte de dynamique et des centres urbains à redensifier, amplifiant la raréfaction du foncier et l'envolée des prix.

Cette situation introduit des questions d'amé-

nagement à débattre : comment favoriser le renouvellement urbain des communes péri-urbaines ? Comment continuer à construire selon une densité acceptable par tous ?





ALSACE

Sans représentant présent, le groupe alsacien a demandé à François MARTIN de la DDTM29 d'exposer leur démarche. En novembre 2020, il est composé de plus de 293 signataires. Un groupe de 25 membres actifs est réparti dans chaque département (Bas-Rhin et Haut-Rhin) pour limiter les trajets.

LES ACTIONS MENÉES ET/OU PROCHAINS OBJECTIFS DU GROUPE LOCAL SONT :

- des réunions tous les deux mois pour échanger sur les actions, des études, visites et investigations en vue de l'élaboration d'un support pour organiser des rencontres avec des programistes et maîtres d'ouvrage locaux ;
- une réunion « bois local » (balades en forêt, visites chez des scieurs et des charpentiers) ;
- la création d'un bail collectif pour organiser la revue critique des projets en cours.

Ce groupe s'est posé trois questions :

- les groupes locaux doivent-ils avoir cotisé à l'association nationale ?
- doivent-ils se structurer en association, ce qu'ils ne souhaitent pas ?
- devront-ils rencontrer des acteurs politiques pour qu'ils intègrent, dans leurs projets, les enjeux de la frugalité heureuse ?



LORRAINE

Le groupe Lorraine est représenté par Christophe AUBERTIN, Studiolala, architecte et Marc-Olivier LURON de l'agence Bagard et Luron. En novembre 2020, il est composé de 218 signataires. Un groupe de 30 membres est actif. Une première rencontre, a eu lieu le 13 novembre 2019, à Fraize (89), et a rassemblé 32 personnes (24 architectes, deux thermiciens, un menuisier, un charpentier, un scieur de bois et un bureau de contrôle).

LES ACTIONS MENÉES ET/OU PROCHAINS OBJECTIFS DU GROUPE LOCAL SONT :

- Visites de bâtiments frugaux (logements passifs sociaux en bois et paille, ancienne friche industrielle textile rénovée depuis dix ans, qui accueille un pôle d'écoconstruction, partiellement destiné à devenir une recyclerie Emmaüs, dans laquelle nous nous engagerons en tant qu'architectes et utilisateurs). La Lorraine, parfois jugée peu attractive, compte une grande diversité de ressources et de cultures (matériaux, forêts, carrières, passé industriel avec l'acier, le thermalisme, le textile), à se réapproprier pour reconstituer une économie locale. Nos projets, répartis dans les zones rurales, concernent :

- le péricolaire de Tendon en bois de hêtre local et bottes de paille avec un poêle à bois (Agence Haha) ;

- le pisé préfabriqué (Agence Mil Lieux à Nancy) ;

- un crématorium à Nancy en pierre de Meuse, charpente bois et mobilier en chêne (Agence Bagard & Luron) ;

- un bardage en plaques de pierres de Meuse sur des bâtiments à ossature bois (Studiolala) ;

- un bâtiment en grès rose avec bois d'inté-

rieur provenant de quatre scieries du territoire (feuillus pour le parquet, épicéa pour la charpente, mélèze pour les fenêtres, douglas pour le bardage).

- élaboration d'une carte des ressources lorraines. Cet outil interactif servira de base à un catalogue recensant les fournisseurs de produits locaux et leurs caractéristiques (politique, prix, nombre d'employés). Nous avons commencé à le remplir après avoir visité une carrière de granit de cinquante personnes, à qui nous avons demandé de s'engager sur des dalles de sols, du pavé, de la pierre massive, etc. :

- les carrières (pierre de Jaumont, grès rose, granit et calcaire) ;

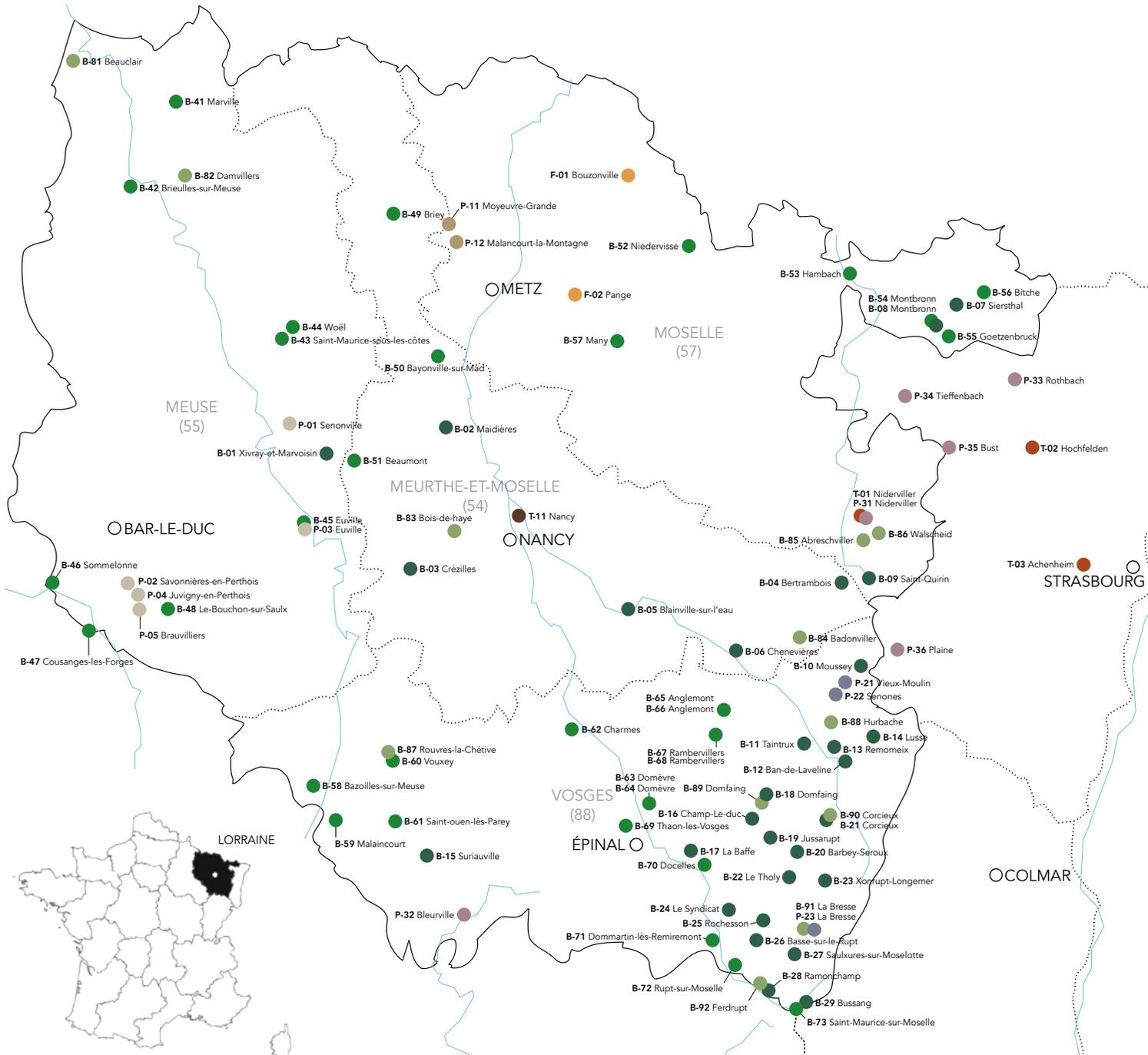
- le bois (résineux, feuillus et mixtes) ;

- la terre (pisé et fabriques de terre cuite) ;

- la paille.

En janvier, nous évoquerons le bois local, la recyclerie et l'aide au projet de Fraize.





CARTE DES RESSOURCES DU TERRITOIRE LORRAIN

PIERRE

- | | |
|------------------------------|-------------------|
| ● Calcaire
55 | ● Granit
88 |
| P-01 Senonville | P-21 Vieux-Moulin |
| P-02 Savonnières-en-Perthois | P-22 Senones |
| P-03 Euville | P-23 La Bresse |
| P-04 Juvigny-en-Perthois | |
| ● Jaumont
57 | ● Grès
57 |
| P-11 Moyeuvre-Grande | P-31 Niderviller |
| P-12 Malancourt-la-Montagne | P-32 Bleurville |

BOIS

- | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|
| ● Résineux
55 | 54 |
| B-01 Xivray-et-Marvoisin | B-49 Briey |
| 54 | B-50 Bayonville-sur-Mad |
| B-02 Mairières | B-51 Beaumont |
| B-03 Crézilles | 57 |
| B-04 Bertrambois | B-52 Niedervisse |
| B-05 Blainville-sur-l'eau | B-53 Hambach |
| B-06 Chenevières | B-54 Montbronn |
| 57 | B-55 Goetzenbruck |
| B-07 Siersthal | B-56 Bitche |
| B-08 Montbronn | B-57 Many |
| B-09 Saint-Quirin | 88 |
| 88 | B-58 Bazoilles-sur-Meuse |
| B-10 Moussey | B-59 Malancourt |
| B-11 Taintrux | B-60 Vouxy |
| B-12 Ban-de-Laveline | B-61 Saint-ouen-lès-Parey |
| B-13 Remomeix | B-62 Charmes |
| B-14 Lusle | B-63 Domèvre |
| B-15 Suriauville | B-64 Domèvre |
| B-16 Champ-Le-duc | B-65 Anglemont |
| B-17 La Baffe | B-66 Anglemont |
| B-18 Domfaing | B-67 Rambervillers |
| B-19 Jussarupt | B-68 Rambervillers |
| B-20 Barbey-Seroux | B-69 Thaon-les-Vosges |
| B-21 Corcieux | B-70 Docelles |
| B-22 Le Tholy | B-71 Dommartin-lès-Remiremont |
| B-23 Xonrupt-Longemer | B-72 Rupt-sur-Moselle |
| B-24 Le Syndicat | B-73 Saint-Maurice-sur-Moselle |
| B-25 Rochesson | |
| B-26 Basse-sur-le-Rupt | ● Mixte
55 |
| B-27 Saulxures-sur-Moselotte | B-81 Beauclair |
| B-28 Ramonchamp | B-82 Damvillers |
| B-29 Bussang | 54 |
| | B-83 Bois-de-haye |
| ● Feuillus
55 | B-84 Badonviller |
| B-41 Marville | 88 |
| B-42 Briulles-sur-Meuse | B-85 Abreschviller |
| B-43 Saint-Maurice-sous-les-côtes | B-86 Walscheid |
| B-44 Woël | 88 |
| B-45 Euville | B-87 Rouvres-la-Chétive |
| B-46 Sommellonne | B-88 Hurbache |
| B-47 Cousanges-les-Forges | B-89 Domfaing |
| B-48 Le-Bouchon-sur-Saulx | B-90 Corcieux |
| | B-91 Ferdrupt |

TERRE

- | | |
|---------------------|--------------------|
| ● Terre cuite
57 | ● Terre crue
54 |
| T-01 Niderviller | T-11 Nancy |
| 67 | |
| T-02 Hochfelden | |
| T-03 Achenheim | |

FIBRE

- | |
|------------------|
| ● Paille
57 |
| F-01 Bouzonville |
| F-02 Pange |

PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

Le groupe Provence Alpes Côte d'Azur est représenté par Lionel MALLET, Envirobat BDM. En novembre 2020, il est composé de plus de 230 signataires (dont 100 dans les Bouches-du-Rhône). Le groupe n'est pas encore structuré, mais la plupart de ses actions sont portées par l'association Envirobat BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens), dont les actions sont liées à la frugalité (comme par exemple l'animation d'un réseau de fournisseurs et usagers de matériaux biosourcés, etc.).

LES ACTIONS MENÉES ET/OU PROCHAINS OBJECTIFS DU GROUPE LOCAL SONT :

- organisation du festival frugal pour la présentation des projets lauréats du OFF du DD ;
- animation d'un groupe de travail qui a évolué du passif vers le frugal, pour mettre fin à la ventilation double flux, et qui a abouti à la publication d'un fascicule, écrit par Dominique Gauzin-Müller, montrant 15 exemples de construction frugale en région PACA.

En préparation des échanges à venir dans l'après-midi, Lionel évoque cette initiative en lien avec les thématiques portées par le Manifeste de la Frugalité :

- projet mené par la commune de VIENS (84), qui consiste en la construction frugale de la nouvelle mairie dans le cadre d'un chantier participatif associant les habitants et le maire de la commune, avec des matériaux locaux (bois, paille et enduits en terre) réalisés par une association d'insertion. La mise en œuvre de briques de terre crue a en outre été réalisée par une association du Vaucluse qui œuvre pour la réinsertion professionnelle. Ce projet illustre la frugalité dans les matériaux, les usages et les systèmes et pose la question suivante : « On peut construire, mais sur quelle surface et pour quels besoins ? »



PAYS DE LA LOIRE

Le groupe Pays de la Loire est représenté par Violette LE QUÉRÉ, architecte et Christophe GENTY, architecte. En novembre 2020, il est composé de plus de 350 signataires (80 % issues du secteur du bâtiment). Le groupe n'est pas encore structuré. Toutefois, un noyau de quatre personnes a réussi à se former avec des rencontres mensuelles depuis juillet 2019.

LES ACTIONS MENÉES ET/OU PROCHAINS OBJECTIFS DU GROUPE LOCAL SONT :

- envoi d'un questionnaire en ligne pour recenser les approches de la frugalité : identité, définition, trois thèmes de prédilection, volonté de participer, degré d'implication, créneaux possibles. Dans les 35 contributions reçues, 150 mots étaient associés à la frugalité. Nous avons classifié les réponses dont nous avons extrait six thèmes majeurs (énergie/bioclimate, mobilité/urbanité/espace/social, réemploi des circuits courts, matériaux/ressources, surfaces/typologies, standards de la construction), un thème mineur (la nature en ville) et des thèmes transversaux (économie, exploitation, normes et réglementation) ;

- organisation de plusieurs conférences à Atlanbois (organisme de diffusion du bois dans la construction) à Nantes, de 12h30 à 14h00, en semaine, pour favoriser, vis-à-vis de nos 80 % de professionnels, des réunions d'une heure trente comportant trois interventions sur des questions pratiques et théoriques. Privilégiant les échanges de bonnes et mauvaises expériences plutôt que la présentation de projets individuels, elles s'inscriront dans la bienveillance, la sincérité, l'absence de jugement et l'explication des leviers de réussite et des murs d'échecs.

L'objectif est de fournir une boîte à outils pour la production de projets frugaux, dans le cadre d'un rendez-vous mensuel, permettant de critiquer les projets, pointer les aspects positifs et négatifs, les blocages étant aussi importants que les solutions dans la construction. Nous restons ouverts aux démarches des 20 % de signataires non professionnels. Nous profitons de l'énergie des réseaux existants.

Dans les prochains mois, organisation d'une première conférence pour élargir le débat sur la dynamique à donner au groupe local. Mise en place d'un compte Facebook.



AQUITAINE SUD

Le groupe Nouvelle Aquitaine est représenté par Sophie BRINDEL-BETH, architecte, ingénieur et enseignante.

En novembre 2020, il est composé de plus de 400 signataires, majoritairement de Gironde, aux métiers très divers, mais dont un tiers sont architectes. L'étendue de la Nouvelle Aquitaine complexifie l'organisation de réunions communes, tenues l'une à Bordeaux, puis les autres à Anglet et à Pau. De ce fait, des sous-groupes s'organisent.

LES ACTIONS MENÉES ET/OU PROCHAINS OBJECTIFS DES DIFFÉRENTS GROUPES LOCAUX SONT LES SUIVANTS :

- les objectifs du premier sous-groupe bordelais groupe 33-24, consistent, entre autres à : argumenter pour influencer sur les politiques publiques, faire évoluer le monde du bâtiment, être en accord avec nos productions, produire pour ceux qui ne peuvent pas se payer un logement, gagner la confiance des maîtres d'ouvrage, se poser les bonnes questions pour se passer de la ventilation mécanique, développer de l'intelligence commune et travailler sur les spécificités de Bordeaux (bois, friches).

- le deuxième groupe du sud (Pyrénées-Atlantiques et Landes) travaille sur trois sujets : la récupération (déconstruire avec des outils simples pour séparer les composants, pouvoir les réutiliser), la formation sur le diagnostic des bâtiments existants, le renouveau paysan. Il s'agit de transformer, en logements partiellement sociaux, les bâtiments des grandes fermes des Pyrénées-Atlantiques qui menacent de tomber en ruine, en prenant en charge l'espace de culture environnant et en aidant des personnes à s'y installer en permaculteurs, moyennant un montage juridique permettant d'associer la location à un engagement de culture, évitant les règles du fermage. Et tout cela pour un coût de réhabilitation moins élevé que pour du neuf, grâce à des solutions frugales mais confortables qui s'élève entre 500 et 1 000 €/m².

- un groupe de travail en Poitou - Charente vient de se constituer.

En Nouvelle Aquitaine, ODEYS est une plateforme soutenue par la Région qui doit porter la démarche « bâtiment durable ». Un partenariat est en cours de montage entre ODEYS et tous les groupes locaux des signataires.



ILE-DE-FRANCE

Yâsimîn VAUTOR, architecte et urbaniste, présente les actions menées au sein de la région Ile-de-France comprenant plus de 1 100 signataires en novembre 2020. Avoir autant de signataires présents sur le territoire est une formidable richesse, notamment en termes de diversité des personnes représentées et de leur capacité à agir : étudiants, chercheurs, architectes, paysagistes, sociologues, ingénieurs, philosophes, maîtres d'ouvrages, promoteurs publics et privés, aménageurs, retraités, habitants... toutes, réunies autour des valeurs retranscrites dans le manifeste. Cela représente aussi une difficulté supplémentaire par rapport à d'autres territoires : organiser des rencontres avec un si grand nombre d'un point de vue logistique, s'accorder sur des objectifs et des actions concrètes, constituer un groupe solide, pérenne et faire corps...

Quatre rencontres ont été organisées, accompagnées de Pierre LUCOT et en présence de Dominique GAUZIN-MÜLLER, Philippe MADEC, Alain BORNAREL, et avec la complicité d'agences d'architecture ou de cafés qui nous ont accueillis. Il y eu des échanges très riches, mais avec à chaque fois des participants différents, rendant difficile la structuration de nos idées sur un temps long.

Il est nécessaire de passer à la vitesse supérieure, pour que Paris et la région francilienne soient représentées au sein du mouvement et participent pleinement aux changements de pratiques que nous invoquons. Pour ce faire, voici quelques pistes et propositions :

- changer d'échelle, et privilégier l'organisation de groupes locaux, à l'échelle des départements, voire même à échelle plus micro, en mettant en avant l'ancrage territorial, la proximité, l'agilité des plus petits groupes ;
- proposer des temps d'échanges intergroupes franciliens ;
- organiser des visites d'opérations de chantiers pour en tirer les enseignements et créer du lien ;
- accompagner les rencontres et initiatives étudiantes.

Un appel à contribution est lancé : rendez-vous début 2020 pour organiser des microgroupes franciliens.



« FAUT-IL ENCORE CONSTRUIRE ? »

LA PROCÉDURE DES ATELIERS

L'après-midi d'ateliers fut consacré à débattre d'un thème émergent lors des Premières rencontres de Lens : « Faut-il encore construire ? ».

Pour organiser la débat, il fut dans un premier temps demandé de proposer des approches thématiques de ce sujet afin de confier chaque approche à un groupe de réflexion spécifique.

Dans un second temps, il fut retenu huit thèmes pour huit groupes. Ce furent :

ATELIER N°1 → **Faut-il encore construire... en zone périurbaine ?**

ATELIER N°2 → **Faut-il encore construire... en ville ?**

ATELIER N°3 → **Faut-il encore construire... dans les territoires ruraux ?**

ATELIER N°4 → **Le paysage peut-il être un moteur contre l'artificialisation des sols ?**

ATELIER N°5 → **Faut-il encore construire... dans les bourgs ?**

ATELIER N° 6 → **Faut-il encore construire... sur le littoral ?**

ATELIER N°7 → **L'urbanisme réglementaire : facteur de blocage ou opportunité ?**

ATELIER N°8 → **Faire ensemble et mutualiser les outils de communication**



N°1 → FAUT-IL ENCORE CONSTRUIRE... EN ZONE PÉRIURBAINE ?

NOUS AVONS ABORDÉ LE PÉRIURBAIN COMME

- potentiel à interroger ;
- limite entre ville et campagne, vivier agricole pour certains, contrainte en termes de déplacement vers les zones d'emplois pour d'autres ;
- lieu-dortoir dépendant des intercommunalités ;
- territoires mal définis, où beaucoup d'expérimentations sont possibles.

LES PROPOSITIONS D'ACTIONS CONSISTENT À

- sanctuariser les terres agricoles ;
- créer un outil d'alerte des projets toxiques ;
- privilégier le bâti existant aux nouvelles constructions ;
- s'interroger sur les espaces résiduels requalifiables ;
- retrouver des centralités nouvelles pour reconnecter et mailler, à une échelle territoriale, des périurbains entre eux ;
- mieux qualifier, nommer, réglementer les différents types de terres agricoles via les documents réglementaires ;
- redonner du sens à l'action publique ;
- généraliser les analyses de qualité des sols ;
- inventorier la composition des zones périurbaines ;
- donner de l'autonomie en créant de la mixité.



Atelier animé par **Hervé SAILLET**.

N°2 → FAUT-IL ENCORE CONSTRUIRE... EN VILLE ?

LES RÉFLEXIONS ONT PORTÉ SUR QUATRE THÈMES

→ verdir et végétaliser la ville, avec le constat de l'impact positif de ce verdissement sur l'îlot de chaleur urbain, la biodiversité et la gestion du cycle de l'eau. Pour déminéraliser l'espace public ;

→ régénérer la ville sur elle-même. On constate que le foncier est une ressource rare et qu'il faut en optimiser la consommation. Mais on constate aussi que la réhabilitation n'a toujours pas pris son essor. A l'échelle urbaine, cela induit la question des transports et de la surface occupée par les voitures : récupérer des morceaux de rue ;

→ réapproprier la ville. Le débat sur ce thème débouche immédiatement sur la question de la propriété des sols ;

→ reterritorialiser la ville, c'est recréer du lien avec le territoire alentour. C'est introduire la problématique de l'alimentation dans le débat sur la ville.

LES PRÉCONISATIONS SONT

→ la sensibilisation à la nature dès l'enfance (types de sols dans les cours d'école) ;

→ repenser l'échelle des PLU ;

→ mettre du qualitatif, et pas seulement du quantitatif dans les documents d'urbanisme ;

→ le verdissement de l'espace public. Pour cela,

le coefficient de verdissement ou le coefficient de biotope de l'espace communal visent à augmenter le verdissement des villes en fixant des exigences qualitatives et quantitatives ;

→ prouver, avant toute opération de rénovation ou de construction, l'impossibilité de réaliser une réhabilitation ;

→ donner un usage au vivier des locaux vides vacants, quitte à en reconverter ;

→ la notion de ville propre et d'entretien facile ;

→ un audit global multicritère (énergie, habitabilité, confort et empreinte carbone) incluant un ratio qualitatif ;

→ l'utilisation optimale du socle foncier disponible.

LES PROPOSITIONS POUR LE MOUVEMENT SONT

→ élaborer un outil commun pour communiquer, éduquer et sensibiliser les acteurs sur les pratiques qui fonctionnent, éventuellement par les groupes locaux ou des groupes thématiques nationaux ;

→ créer un nouveau groupe pour poursuivre la discussion, sous la houlette de Clément GUILAUME.



N°3 → FAUT-IL ENCORE CONSTRUIRE... DANS LES TERRITOIRES RURAUX ?

Au lieu de construire, il faut vivre dans les territoires ruraux : cela permet de rééquilibrer les villes, de fuir des îlots de chaleur, d'atteindre une potentielle autonomie alimentaire.

LES PROPOSITIONS SONT

- établir un diagnostic et un projet de territoire en milieu rural, à l'échelle de quelques communes, en prenant en compte l'échelle de temps et en définissant les notions d'emploi ;
- mutualiser des équipements entre les communes (école, salle de fêtes, terrain de foot) ;
- interdire l'extension urbaine tant qu'il y a des dents creuses disponibles ;
- inciter les élus à préempter de vieilles maisons pour favoriser la densité en cœur de village et éviter l'étalement urbain ;
- doter les élus d'outils (étude comparative réalisée par le CAUE 54) ;
- favoriser la rénovation et la réhabilitation ;
- considérer la construction neuve comme une faveur et lui imposer une haute qualité environnementale et architecturale ;
- offrir plus de libertés aux habitants en termes urbains et constructifs.



N°4 → LE PAYSAGE PEUT-IL ÊTRE UN MOTEUR CONTRE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ?

Le paysage permet de créer une culture commune. Ce sujet recoupe diverses notions :

- les services écosystémiques, l'esthétique, la différence entre anthropisation et artificialisation ;
- la prise en compte de la biodiversité ;
- l'importance de la formation et de l'enseignement du paysage.

PLUSIEURS CHANTIERS ONT ÉTÉ PROPOSÉS

→ la gestion différenciée du chantier prenant en compte le paysage (conservation de la surface au sol, protection des zones sensibles, utilisation des engins adaptés aux sites, etc.) ;

→ le fait de ne pas choisir entre densification et étalement urbain ;

→ la prise en compte des franges urbaines dans la manière de construire la ville ;

→ l'émergence de la renaturalisation des sols ;

→ la qualification des friches urbaines, dont le potentiel en termes culturel et social est riche ;

→ la (re)perméabilisation des sols dans les projets de renouvellement urbain ;

→ la collaboration de nombreuses disciplines sur la question du sol.

Le groupe n'est pas parvenu à proposer des actions précises, compte tenu des sensibilités différentes s'agissant du paysage : il faut reconnaître l'utilité des paysages et créer un groupe thématique national sur ce sujet transversal à nos territoires.



Atelier animé par **des étudiants de l'école d'architecture de Montpellier** et **Robert CELAIRE**, leur professeur.

N°5 → FAUT-IL ENCORE CONSTRUIRE... DANS LES BOURGS ?

La question n'est pas tant de savoir s'il faut encore construire dans les centres-bourgs, mais de se demander comment, demain, y travailler et y habiter, en donnant toute sa place aux activités, afin de développer l'emploi et de répondre aux objectifs de végétalisation des espaces bâtis.

Il convient pour cela d'inventer un nouveau récit pour la question rurale, en y confortant et développant des activités locales : agriculture, artisanat, télétravail, services etc. mais aussi un cadre de vie désirable pour ses habitants. Encore aujourd'hui, beaucoup trop de bourgs sont aménagés de manière trop urbaine faisant perdre aux bourgs leurs qualités vernaculaires.

BITER EN CENTRE-BOURG, IL EST POSSIBLE DE

→ développer un nouveau récit sur les qualités du « vivre en centre-bourg » abordant les thématiques de l'habitat, des mobilités, des services etc. ;

→ imaginer de nouveaux modes de vie liant à la fois habitat et activités ;

→ privilégier la réhabilitation à la construction neuve en privilégiant la qualité à la quantité ;

→ inventer des typologies d'habitat adaptées aux potentiels acquéreurs. Réinventer les typologies traditionnelles (mas provençal, clos béarnais, longère bretonne...);

→ réinventer les espaces publics en s'intégrant au contexte local rural mettant en avant les qualités du territoire et permettre la diminution de la place occupée par l'automobile dans le cœur du bourg (« recréer des places du marché », marqueur de l'identité locale).

La frugalité peut constituer un repère pour construire la désirabilité, moyennant une action de communication auprès des élus avant les élections municipales. BRUDED pourrait peut-être s'étendre sur d'autres territoires, pour faciliter l'échange de bonnes pratiques. Enfin, la carte des ressources pourrait être complétée par les acteurs du territoire.

POUR DONNER ENVIE AUX PERSONNES D'HA-



Atelier animé par **Florian LE VILLAIN** et **Olivier HELARY**.

N°6 → FAUT-IL ENCORE CONSTRUIRE... SUR LE LITTORAL ?

LE GROUPE A POINTÉ :

→ le paradoxe entre l'attractivité du littoral et l'accroissement de son érosion, favorisé par les constructions en béton utilisant le sable marin ;

→ la saisonnalité des constructions qui crée une forte pression foncière et des zones vides hors saison.

DES QUESTIONS SE POSENT :

→ les populations doivent-elles se déplacer, avec les problèmes que cela peut poser, compte tenu du prix de l'immobilier ?

→ faut-il fuir, s'adapter ou combattre la montée des eaux ?

→ qu'est-ce qui est utile ou nécessaire ?

NOUS PROPOSONS DE :

→ définir une altitude minimum pour les nouvelles constructions. Définir une côte horizontale, c'est rendre ses droits à la géographie et à la topographie et faire cohabiter les éléments de nature ;

→ réduire les dispositifs de protection des côtes, l'endigement ayant atteint ses limites ;

→ proposer des constructions légères, dures, temporaires, flottantes... ;

→ anticiper l'éventuelle disparition du foncier avec les constructions démontables, facilitant le déplacement des populations et l'accès aux primo-accédants.



Atelier animé par **Philippe MADEC**.

N°7 → L'URBANISME RÉGLEMENTAIRE : FACTEUR DE BLOCAGE OU OPPORTUNITÉ ?

LE VÉCU ET LE RESENTI DES PARTICIPANTS :

→ l'élaboration des documents d'urbanisme n'est pas vécue comme un exercice de co-construction ni comme un exercice de projet territorial ;

→ certains regrettent que l'outil PLU soit le même pour une petite commune que pour une grande ville ou une agglomération ;

→ tous observent que le déficit de fond est compensé par une inflation de la forme ;

→ les interventions de l'État (DTT, Contrôle de légalité) sont généralement trop tardives, trop sur la forme, voire trop cassantes, ... ;

→ la population n'y comprend plus rien et ne trouve pas de vision claire concernant l'avenir de la commune, d'où un déficit d'implication et une concertation réduite faute de participants ;

→ dans ces conditions, les PLU perdent leur sens au gré de la procédure, voire sont détournés par certains élus ;

→ il y a une perte de continuité entre les problématiques du territoire et le règlement final qui apparaît « hors sol », les discours porteurs des problématiques de société restent incantatoires... ;

→ au final, les documents d'urbanisme sont aseptisés et ne jouent pas leur rôle...

LES PRÉCONISATIONS ET PISTES D'ACTION ISSUES DE L'ATELIER :

1- REDONNER DU SENS POUR REDONNER GOÛT À L'URBANISME (AUX ÉLUS, AUX CITOYENS,)

→ créer les conditions d'une véritable gouvernance et d'une co-construction démocratique ;

→ passer d'un urbanisme d'opportunité à un urbanisme de frugalité, introduire la frugalité comme le nouveau « récit » du projet de territoire ;

→ passer d'un mode opératoire « technocratique / bureaucratique » à un mode opératoire « urbanisme de projet » ;

→ expérimenter des méthodes participatives du type « urbanisme tactique », « ateliers / débats publics »,... ;

→ s'assurer de la prise en compte des fruits des ateliers et débats publics dans les décisions des conseils municipaux / communautaires, et la cohérence du projet avec les aspirations des citoyens.



2- CONTEXTUALISER LE PROCÈS ET LE CONTENU DES DOCUMENTS D'URBANISME :

→ la problématique d'une commune rurale n'est pas celle d'une ville ou une agglomération, même si la procédure juridique « PLU / PLUi » est la même ;

→ privilégier une application simple de l'outil PLU quand la problématique est simple (communes rurales par exemple) ;

→ le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) doit incarner le récit (de la frugalité !) à l'échelle et dans le contexte de la commune, et non être un discours creux, incantatoire ou politiquement correct ;

→ le PADD doit fonder les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) à l'échelle de la commune, le règlement doit en être la conséquence, il doit préconiser et rendre possible tous les actes en faveur d'un urbanisme frugal et non leur faire obstacle.

3- INTÉGRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOCIÉTALE COMME MOTEURS DE LA FRUGALITÉ

→ faire de la transition un élément de projet à tous les niveaux ;

→ rompre avec le mythe de la « croissance infinie », adopter une logique de « post-croissance » ;

→ utiliser (correctement) les outils existants : les SCOT et PLU ont leur rôle à jouer pour intégrer la frugalité dans les territoires, les SCoT en termes d'objectifs à atteindre dans 20 ans à l'échelle du bassin de vie, les PLU en termes d'organisation de l'espace (inter)communal et d'encadrement des constructions et des aménagements ;

→ les SCoT et PLU, dans leurs rôles respectifs, doivent créer les conditions de l'utilisation de matériaux géo/biosourcés, de l'architecture bioclimatique, de la santé, de la convivialité, des mobilités douces... ;

→ le code de la construction est plus pertinent que le code de l'urbanisme, ou plus exactement, le droit de la construction vient compléter le droit de l'urbanisme, avec une nécessaire articulation entre les deux disciplines... ;

→ les règles du PLU doivent in fine être appropriables non pas comme des contraintes, mais comme des règles intelligibles, désirées / désirables, acceptées / acceptables, bref comme le fruit d'une boucle vertueuse...

4- RÉINTRODUIRE LES MÉTIERS DU PROJET

→ les métiers du projet sont trop absents de l'élaboration des documents d'urbanisme : pour parvenir à un urbanisme « de projet », il faut la capacité de penser et d'élaborer les « PADD » et les « OAP », qui sont les deux étapes-clés du processus de l'urbanisme de projet (PADD et DOO pour les SCoT) ;

→ il faut donc pour cela davantage de professionnels pour accompagner les élus et partenaires concernés.



N°8 → FAIRE ENSEMBLE ET MUTUALISER LES OUTILS DE COMMUNICATION

RÉSUMÉ

Le groupe a consacré beaucoup de temps au traitement des demandes et besoins qui sont variables, parmi lesquels :

→ outils concrets de projets, pour mutualiser, de manière virtuelle et physique, pour fédérer sur un territoire ;

→ réseaux sociaux incluant la notion d'éthique ;

→ apprendre à communiquer au sein d'un groupe, créer la cohésion et oeuvrer dans la convivialité.

Le groupe a lancé un appel aux personnes rompues à l'animation d'ateliers participatifs.

A son issue, il apparaissait intéressant de poursuivre l'exploration du « faire ensemble », notamment par de nouvelles explorations/expérimentations lors des prochaines rencontres.

INTENTIONS

Ce groupe de travail s'est établi de façon spontanée, à la suite de la première matinée de débat. Il est né à l'initiative de quelques participants des rencontres, afin de tenter de répondre à une demande exprimée par plusieurs personnes voulant réfléchir à une manière de proposer d'autres formes d'échanges lors des rencontres de la frugalité, de structurer différemment certains débats afin de favoriser l'émergence de l'intelligence collective.

L'intention fut donc de commencer à répondre aux besoins en proposant de partager quelques outils de médiation nourris, simples, concrets et faciles à mettre en place, à la fois au sein du mouvement de la frugalité, mais aussi pouvant alimenter la pratique personnelle de chacun.

Le caractère spontané de ce groupe de travail nous a surtout permis de faire émerger des besoins partagés au sein du réseau, pouvant être nourrit entre autres lors d'un atelier structuré en amont pour les prochaines rencontres. Ces pistes peuvent également être explorées par les groupes locaux lors de leurs rencontres.

QUESTIONNEMENTS INITIAUX

Qu'est ce que le faire ensemble ?

Avant même de cibler des outils concrets, nous avons constaté la variété des interprétations de l'expression "faire ensemble" des participants, recelant une pluralité de besoins associés.

Le premier travail a été de laisser émerger ces besoins.

Dont celui de se fédérer : à quels outils spécifiques d'intelligence collective faire appel ?

AMORCE

→ exprimer ses besoins (dans le cadre de la frugalité ou dans un cadre de pratique personnelle) et trouver des propositions concrètes d'outils ;

→ identifier des personnes ressources en termes d'outils de médiation au sein de la frugalité, qui puissent apporter leurs compétences par la suite ;

→ comprendre à l'échelle de l'ensemble du groupe de la frugalité les besoins en termes

d'outils afin de savoir quelles pistes sont à creuser en priorité ;

→ trouver des outils de mise en action des propositions concrètes des autres groupes de travail sur les questions "Faut-il encore construire ?" et "Quid de l'artificialisation des sols ?".

LES TROIS AXES

Notre atelier a été une sorte de grand débroussaillage, que nous pouvons classer en 3 axes :

- créer et entretenir un groupe local : quels outils ;

- la gestion d'action commune : comment se fédérer, créer la cohésion, communiquer au sein du groupe ;

- l'animation d'une réunion : comment animer un groupe ? S'adresser à des habitants ? Tirer le meilleur de la diversité ? Connaître son « public » cible ? ;

Notre méthodologie fut la suivante : pour chaque axe, d'abord laisser **exprimer les besoins**, puis mener une **réflexion collective**, et enfin faire émerger des **pistes d'outils**. Autant la forme que le contenu furent une mise en abîme de la problématique même de l'atelier, favorisant l'intelligence du groupe grâce à des outils de médiation que nous, accompagnatrices, avions dans nos poches respectives. Un premier atelier humble et prometteur, qui encourage le passage à l'action collective !

QUELQUES RESSOURCES PARTAGÉES LORS DE L'ATELIER :

Quelques ressources partagées par les participant.e.s de l'atelier :

→ mooc sur le "municipalisme"

Équipes municipales pour porter des projets citoyens en autogestion.

→ mouvement Utopia, Colibri et Université du Nous ;

→ mooc de gouvernance partagée, colibris et l'UDN (Université du Nous) ;

→ change by design IDO, livre Tim Brown IDO university - formation de méthodes à tester et à appliquer soi-même.



*Vous souhaitez récupérer le **compte rendu plus étoffé** contenant quelques pistes d'outils concrets ?
N'hésitez pas à contacter **Claire Usunier**,
claire@usunier.net*

Atelier animé par **Claire USUNIER** et **Aude GEANT**.
Restitution de **Perrine CARIOU**, synthèse **Claire USUNIER**.

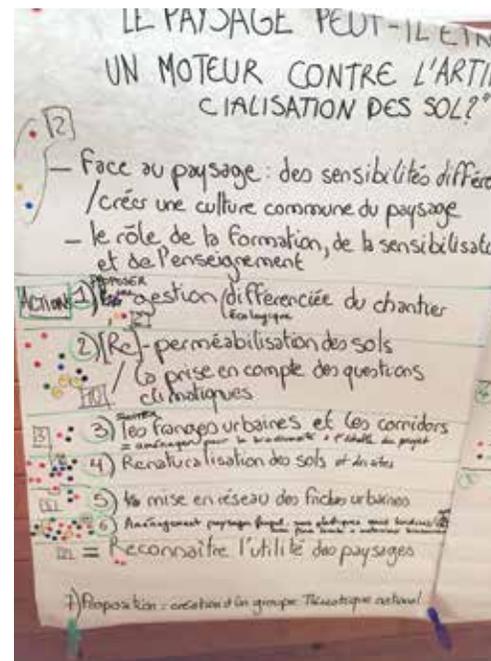
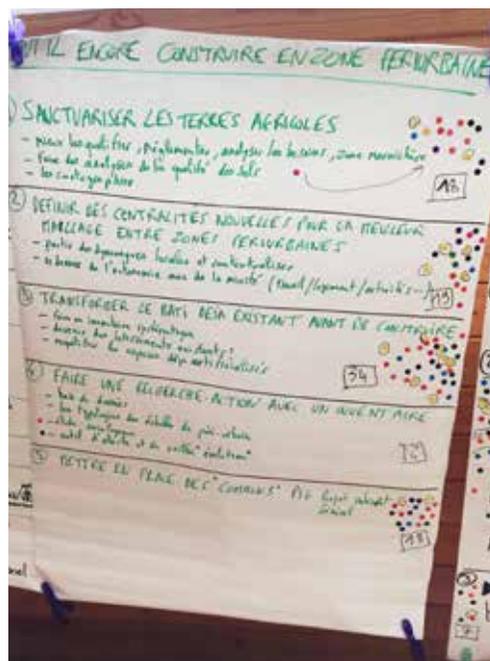
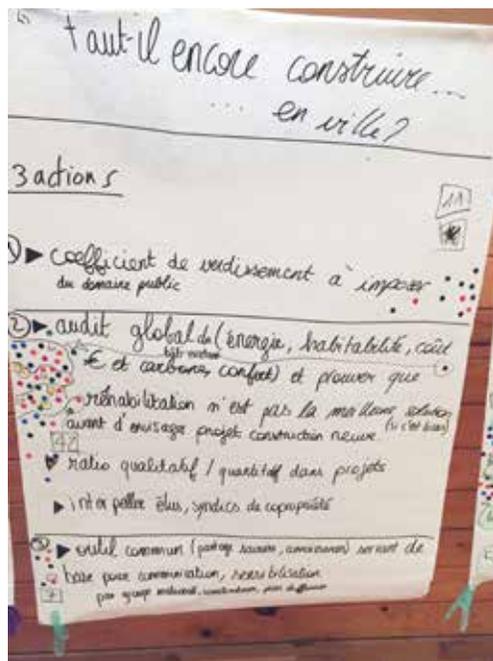
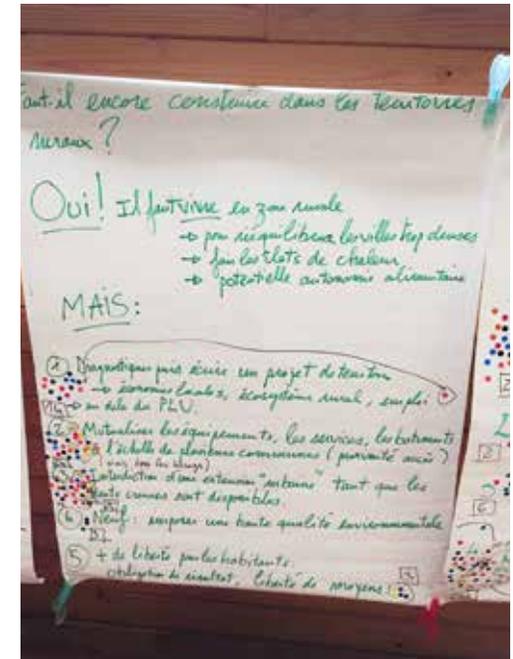
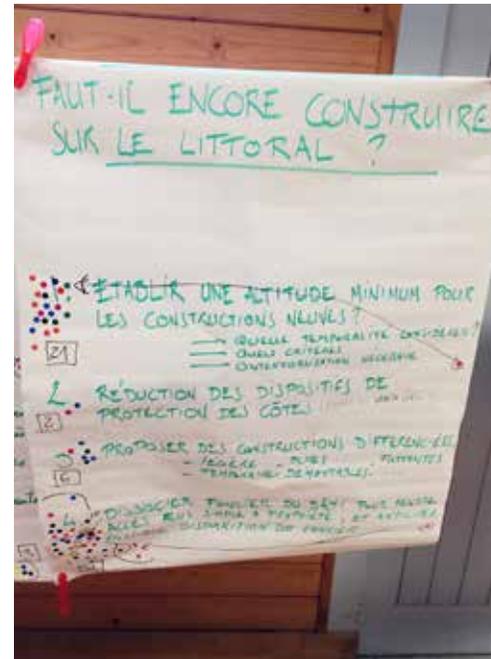
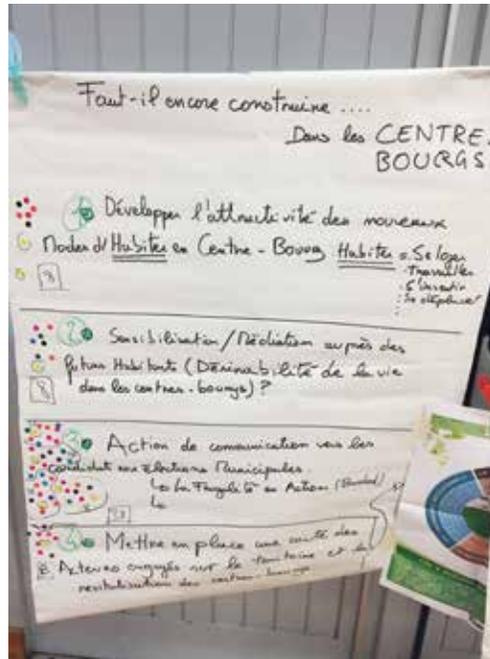
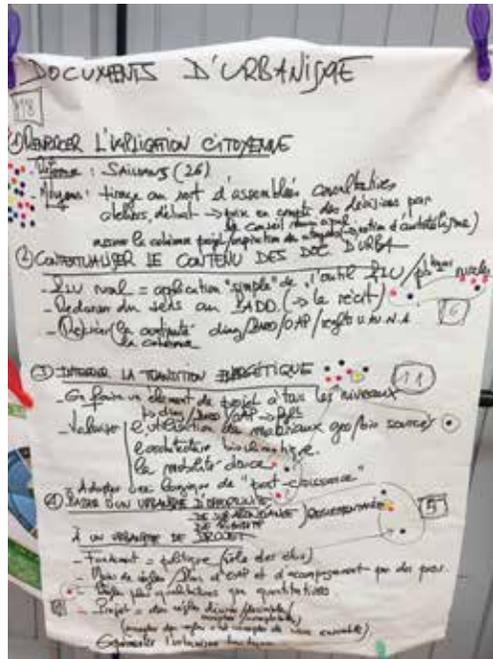
LES VOTES DES PROPOSITIONS

Une fois les ateliers tenus, puis restitués, les affiches de propositions d'actions par thèmes ont été suspendues à un fil.

Puis il s'est agi de voter avec des pastilles auto-collantes de couleurs pour celles qui apparaissaient nécessaires de porter plus avant.

Dominique Gauzin-Müller en a fait le décompte.





PAROLE LIBRE

De la salle

Plusieurs groupes ont évoqué l'éducation citoyenne. Mieux associer les habitants leur permettrait de se sentir plus acteurs du projet, à l'instar de l'expérience menée à Saillant (26), où 200 habitants ont contribué à l'élaboration du PLU.

Dominique GAUZIN-MÜLLER

Cette proposition est intéressante.

Christian ROGER

BRUDED recherche une nouvelle gouvernance entre citoyens et élus et élus communaux et communautaires.

De la salle

Je vous conseille deux ouvrages : « Ces maires qui changent tout » et « Des communes et des citoyens engagez-vous ! »

De la salle

Le site commonspolis.org présente des expériences de démocratie participative.

Dominique GAUZIN-MÜLLER

Notre site comporte également une bibliographie et une liste de sites thématiques.

Adrien

Les PLU étant parfois inadaptés aux villages, nous devons inventer un autre découpage.

Hervé SAILLET

Expliquez-vous la réglementation aux citoyens ?

Christian ROGER

Les réunions publiques ont peu de succès. Notre PLU était grenellisé depuis plusieurs années et certaines communes ont encore des POS. Nous bataillons plutôt après coup avec les citoyens touchés. Ces documents constituent malgré tout un cadrage nécessaire.

De la salle

Les PLU sont souvent des outils de gestion des valeurs foncières. La dissociation de l'usage et de la propriété est une des clés de la transition, dans le cadre du passage d'un foncier qui n'est plus un bien monnayable à un bien commun.

De la salle, Étudiant de Montpellier

L'Homme est au centre de nos intérêts. Notre langage est technique, bureaucratique. Si nous voulons nous faire comprendre aux populations les plus démunies, nous devons faire un effort de vulgarisation et de déconceptualisation de nos propos et leur démontrer l'intérêt des documents d'urbanisme.

Christian ROGER

Un bon élu est d'abord un sociologue. Les futurs élus doivent apprendre à expliquer aux plus pauvres, à l'aide de personnes compétentes, leurs ambitions pour leur commune. L'objectif est d'être plus heureux ensemble, même si c'est utopique.

Nicolai KNOKE

Le design de l'espace urbain favorise le déplacement en voiture. Menez-vous une réflexion à ce sujet ?

Christian ROGER

Cette question est à double tranchant. Lorsqu'une commune a peu de transports en commun, pour ne pas pénaliser les habitants, elle choisit la métropolisation. Les gens se déplacent pour aller travailler, parce qu'il n'y a pas assez d'activité locale. Offrir des structures économiques permettant aux personnes de travailler sur place faciliterait le travail sur la mobilité et les déplacements. Nous avons un parc de vélos et nous nous efforçons de construire des pistes cyclables. Enfin, nous avons expérimenté la voiture partagée, en mettant un véhicule décarboné à disposition des habitants pendant un an, géré par « le café des possibles ». 35 familles l'ont utilisé, dont 25 régulièrement ; la voiture a parcouru 15 000 km en un an. Cette réflexion questionne la manière d'urbaniser : inciter les gens à ne pas utiliser la voiture pour aller à la boulangerie, à l'école, à la mairie, etc.

Philippe MADEC

La Team Solar Bretagne, qui regroupe deux lycées, les Beaux-Arts, une école de commerce, l'école d'architecture et les Compagnons du Devoir, a été mandatée par Rennes métropole pour identifier les conditions d'accès au logement et les profils sociologiques des familles ou individus pouvant habiter dans une parcelle de centre-bourg de la seconde couronne, sous l'égide de Florian Le Villain. La réponse est plurielle, à la fois une question de rapport au sol et de mobilité.

Florian LE VILLAIN

La métropole a la chance de disposer de nombreux transports en commun. Nous avons proposé, pour les habitants désireux d'habiter les centres-bourgs, des packs mobilité, éventuellement cofinancés (autopartage, covoiturage, vélos électriques, abonnements gratuits la première année). Nous travaillons également avec l'ADEME pour proposer des solutions d'accompagnement.



« QUID DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS ? »

Philippe MADEC

Se demander « faut-il construire ? » avant tout projet de construction doit être un préalable. Des attentes sont liées au monde rural, qui est sans doute le monde de demain. Le refus de l'artificialisation des sols doit prendre en compte des éléments propres au monde rural, notamment le lien entre habiter et produire.

Le calcul de l'empreinte écologique d'un établissement humain recouvre quatre catégories : le logement, la mobilité, les biens et services et l'alimentation. Il faut agir sur ces quatre aspects pour réduire l'empreinte écologique de la France (3,5 équivalents/hectare, contre 2,9 acceptables).

On ne peut plus penser l'urbain sans réfléchir à l'agriculture, sous toutes ses formes. Réinterroger l'agriculture industrielle est indispensable pour repenser les agglomérations. Il ne suffit pas de lutter contre l'étalement urbain pour réduire l'artificialisation des sols. Il faut dans le même temps refuser l'agriculture industrielle qui artificialise aussi les terres.

Notre responsabilité de bâtisseurs est grande dans la bétonisation du monde. Le 21^e siècle sera un siècle de combats, mais aussi un siècle de mutations et de mobilités, les réfugiés climatiques étant intérieurs et extérieurs. Des lieux ruraux accueillent à la fois des mobilités intérieures et extérieures. Le rapprochement de ces deux types de populations dans le monde rural est une chance à vivre.



OUVERTURE

3 OBJECTIFS & 15 ENGAGEMENTS POUR UN URBANISME COMMUNAL FRUGAL

De ces débats et échanges sont ressortis **3 engagements et 15 propositions** pour un urbanisme communal frugal.

Par communiqué de presse, ils furent rendus publics le 18 février 2020 pour nourrir les propositions des candidats et candidates aux élections municipales.

A → PRÉSERVER LE SOL COMME NOTRE TERRE

Face à une situation historique paradoxale : loger les plus démunis, réinstaller des services publics dans des territoires oubliés et accueillir de nouvelles populations, tout en réduisant l'artificialisation des sols et en privilégiant une agriculture éco-responsable... Le mouvement Frugalité heureuse et créative propose de sanctuariser les terres non bâties qui ont une utilité sociale

ou environnementale. Cela signifie privilégier la réhabilitation, la restructuration ou la réaffectation de bâtiments existants, tant dans les bourgs que dans les métropoles, et inciter au remplissage des interstices non bâtis (dents creuses). L'objectif est de densifier tout en préservant la porosité du tissu urbain et la perméabilité du sol, en renforçant la présence du végétal, afin de

maîtriser le catastrophique effet d'îlot de chaleur. Nous préconisons aussi de favoriser toutes les dispositions de dissociation du foncier et du bâti pour permettre l'accès au logement, et pensons que les collectivités locales sont légitimes pour jouer le rôle de « tiers acteur » porteur du foncier dissocié du bâti. Tout audit préalable à la réhabilitation des bâtiments et à l'occupation des

espaces sera multicritère et multi-échelle. Il réinterrogera chaque programme pour vérifier qu'il apporte la meilleure réponse à un besoin. Il privilégiera les ressources et les techniques présentant le plus faible impact environnemental.

LES ENGAGEMENTS

- 1 Privilégier la réhabilitation de l'existant avant d'engager toute construction neuve.
- 2 Prioriser l'occupation des friches urbaines et des interstices non bâtis avant toute extension urbanistique.
- 3 Pratiquer un audit global, du bâtiment au territoire, bien au-delà de la seule approche énergétique.
- 4 Pratiquer un audit global, du bâtiment au territoire, bien au-delà de la seule approche énergétique.
- 5 Mutualiser les équipements et les services.
- 6 Sanctuariser les secteurs de biodiversité, les zones de captage hydraulique et les terres agricoles saines.
- 7 Développer des dispositifs de dissociation du foncier et du bâti.

B → ANTICIPER LES DÉRÈGLEMENTS CLIMATIQUES

Face à l'héritage de la vision moderniste du territoire, motivée par des raisons économiques ou démographiques et instrumentée par une conception machiniste et industrielle, tant du point de vue urbain qu'agricole (à chacun sa zone d'activité, à chacun son lotissement)... Le mouvement Frugalité heureuse et créative propose que toutes les décisions

d'aménagement soient prises en fonction de leurs impacts environnementaux, et que le critère écologique devienne de plus en plus déterminant, afin de réduire l'empreinte écologique des projets et d'accroître la biocapacité des territoires. En bord de mer, l'inéluctable montée des eaux doit être anticipée. En milieu urbain, la végétalisation

peut fortement amortir l'effet des canicules à venir. Ailleurs, il faut prévoir le futur débordement des rivières, le glissement des terrains, l'assèchement des nappes phréatiques, etc.

LES ENGAGEMENTS

- 8** Faire de la transition écologique le vecteur des projets, à toutes les échelles.
- 9** Re-naturaliser les sols et les sites en instituant des coefficients de biodiversité et de végétalisation pour tout espace privé ou public.
- 10** Réaliser les travaux de bâtiment et d'aménagement de façon frugale, avec des matériaux locaux (bio-sourcés ou géo-sourcés) et des végétaux endémiques.
- 11** Établir une altitude minimum pour les constructions neuves en zone littorale.

C → ÉCRIRE ET CONCRÉTISER LES NOUVEAUX RÉCITS TERRITORIAUX

Face au constat que la ville perd le contact avec la nature et se désengage du territoire alentour pour préférer la consécration lointaine, que les échanges ne sont pas équitables et que les circuits s'allongent, que l'activité des centres-bourgs décline, ruinée par de grandes surfaces excentrées, et que les villes sont asphyxiées par les embouteillages et la pollution...Le mouvement Fruga-

lité heureuse et créative propose un projet de reterritorialisation pour reconstruire un rapport apaisé entre ville et campagne. Les nouvelles polarités ne seront plus seulement orientées vers la ville-centre, mais serviront de charnière entre les différentes zones du territoire : urbaines, péri-urbaines, rurales. La frugalité, c'est à l'origine la bonne récolte, celle qui procure des ressources en adéqua-

tion avec les besoins du territoire. Voilà les nouveaux récits à raconter, les nouveaux projets à construire dans l'intelligence collective, avec l'implication des habitants de tous âges. L'approche frugale est holistique. Elle prend en compte toutes les ressources et se préoccupe de confort, de biodiversité, de déchets, etc. Recoudre le territoire consiste à le faire vivre autour de projets collectifs

d'intérêt général, partagés par les habitants : les « communs ». La participation active des citoyens est la condition indispensable pour leur adhésion aux projets de l'en-commun, les seuls qui font autorité, car ils sont appropriés par les populations.

LES ENGAGEMENTS

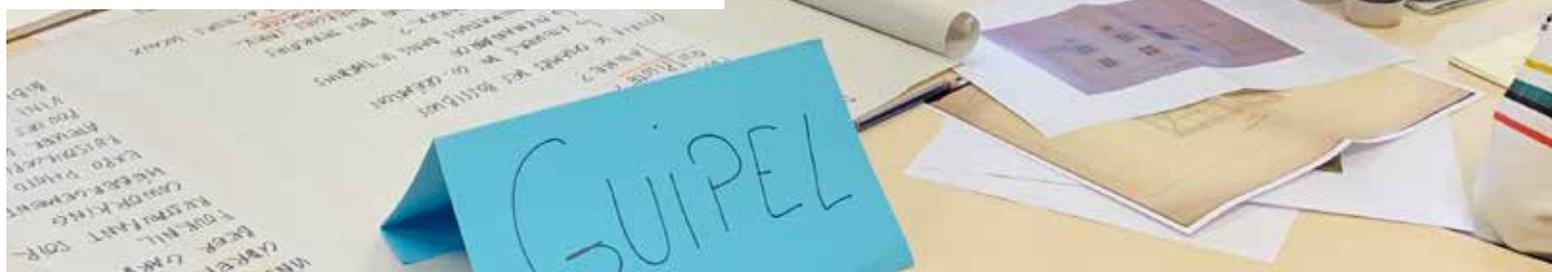
- 11 Écrire un nouveau projet de territoire sur la base d'un urbanisme et d'une agriculture éco-responsables.
- 12 Définir de nouvelles polarités pour un rapprochement entre urbain, périurbain et rural.
- 13 Œuvrer pour renforcer l'implication citoyenne vers un projet partagé.
- 14 Réinventer les « communs » à travers des projets d'intérêt général.
- 15 Donner une valeur juridique au récit et au projet dans le cadre des SCOT et des PLU.

LE WORKSHOP « TOUCHER À LA MATIÈRE »

Le dimanche 1^{er} décembre, les participants ont pu donner à leur tour leur vision frugale et créatrice sur trois projets de cœur de bourg :



→ l'ancien presbytère à Guipel susceptible d'être transformé en tiers-lieu (projet public);





→ une bâtisse en pierre à Hédé-Bazouges, qui pourrait accueillir la future médiathèque (projet public) ;



→ une longère destinée à retrouver une fonction d'habitation et activité à Langouët (projet privé).



LES MOTS D'HERVÉ SAILLET FACILITATEUR DES RENCONTRES

Ces rencontres ont réuni des professionnels et des personnes de la société civile qui toutes souhaitent œuvrer pour l'amélioration du cadre de vie, mais avec moins de moyens dépensés, et ce à toutes les échelles. Ce nouvel état d'esprit, celui de la Frugalité, se décline pour un bâtiment comme pour un aménagement ; tout est dans la méthode et dans l'approche de conception.

C'est une belle occasion de remettre les citoyens et les habitants au cœur des échanges en amont des projets pour vérifier et tester leur pertinence. Il est encore malheureusement considéré en France que l'implication des citoyens est quelque chose de superflu et d'accessoire... Pourtant il est clair, avec les trois communes qui ont accueilli les rencontres, qu'à partir du moment où les élus et les habitants ont goûté aux projets concertés, ils ne vont plus concevoir de les mener autrement.

Au contraire, à l'étape suivante, ils essayeront de pousser le curseur toujours un cran plus loin dans la coproduction, jusqu'à la cogestion. Lorsque nous découvrons les réalisations, ce qui frappe est le bon sens et la générosité des aménagements réalisés. L'anecdote du passage piéton, dont la priorité est donnée à la traversée des poules, illustre parfaitement la convivialité qui peut résulter et l'état d'esprit qui règne.

Personnellement, spécialisé dans les démarches de concertation depuis plus d'une vingtaine d'années, j'ai eu le sentiment de vraiment toucher du doigt ce pourquoi je milite depuis si longtemps.

Les échanges que j'ai pu avoir avec les participants m'ont également motivé à me présenter aux élections municipales de ma commune, afin d'en faire plus en m'impliquant personnellement pour que la démocratie participative et représentative arrive à se parler et travailler ensemble.



Hervé SAILLET lors de la Concertation rénovation urbaine quartier Fabien à Bonneuil sur Marne

HEUREUSE ET CRÉATIVE

Frugalité vient de *frux-frugis, fruges*, le fruit en latin. La frugalité est « la récolte des fruits de la terre », selon l'acception d'Apulée. Elle est bonne quand elle est mesurée, heureuse pour la terre indemne et pour les êtres qui la font, justement rassasiés. Elle est une ambition éthique des concepteurs et des réalisateurs de l'établissement humain pour qui la ressource (sa protection, son bon usage) s'avère un enjeu essentiel. Elle est fructueuse (même racine étymologique) et se nourrit de richesse :

→ abondance de solutions concrètes pour répondre à chaque projet ; agir et penser, de mille manières, avec la nature, même en se mettant hors-la-loi si nécessaire pour faire avancer la loi ;

→ profusions des ambiances et des architectures adaptées aux différents milieux, aux diverses sociétés et cultures, aux climats si variés, pour tous et surtout les plus démunis ;

→ variétés des matérialités et des procédés constructifs, qui permettent d'écarter les tristes habitudes modernistes grâce à des réponses adaptées et proportionnées.

La Frugalité Heureuse est « créative », car, après un siècle de gabegie, elle requiert de l'inventivité pour se départir des désastreuses habitudes de la monoculture du béton et de l'intoxication technologique.

« Mieux avec moins » n'est pas « Less is more »

En 1997, le Club de Rome publie le rapport *Facteur 4*, sous-titré *deux fois plus de bien-être en consommant deux fois moins de ressources*. Existe-t-il un autre programme d'avenir ? Non ! Aucun autre programme autorise un avenir aux générations futures. Il ne s'agit pas de faire plus avec moins, nous ne sommes pas dans le « *Less is more* » des modernes, attribué à Mies van der Rohe. Toujours plus, n'est-ce pas, c'est si moderne ! Toujours plus loin, toujours plus vite, toujours plus longtemps, toujours plus fort, toujours plus blanc ! Non ! Il s'agit de faire « mieux avec moins » ou, avec le collectif équatorien Al Borde : « *mucho con poco* ». L'innovation frugale est d'abord une affaire de personnes : l'ingéniosité humaine est le moteur, pas le code informatique ou le robot. L'innovation peut d'ailleurs surgir de la combinaison de technologies existantes, sans qu'il soit nécessaire d'en développer de nouvelles.

Un Manifeste, un Mouvement.

La difficulté est dans l'action, on y est toujours trop seul. Surtout quand il s'agit d'innovation. Se réunir et partager les solutions, réussites et échecs conforte les acteurs isolés. En mars 2018, nous étions trois mille. Au moment où ces actes sont livrés, en mars 2021, nous sommes douze mille.

Des activités de plus de trente groupes locaux ou nationaux à des cycles de conférences nationales ou régionales, de la publication d'articles et d'ouvrages en ligne à des expositions physiques et



virtuelles en France et à l'étranger, de rencontres nationales à la cartographie de ressources territoriales, le mouvement se concrétise et vit avec intensité ses engagements.

Alors que le changement de paradigme s'opère et que les jeunes générations l'illustrent, le large milieu des bâtisseurs tardait. Avec la Frugalité, il dispose maintenant d'une proposition qui s'est affirmée dans les enseignements et dans les secteurs d'intervention comme une alternative sérieuse au mode actuel de production, si éco-irresponsable, des établissements humains. Le mot s'installe. Loin d'une mode et d'une pensée de l'instant, il est aussi pérenne qu'écoresponsable, au sens où il propose, bâtit et offre une possibilité d'avenir.

La Frugalité émancipatrice

La Frugalité n'est pas un dogme. Elle est une manière d'être là et de faire pour la Terre, pour les êtres, pour la vie. Dans chaque milieu et en chaque lieu, elle permet les récoltes qui conviennent, toutes diverses et spécifiques, porteuses d'émancipation et de paix. Elle est née de la reconnaissance de nos responsabilités. En cela, elle libère : nous connaissons les luttes à mener et les outils pour y parvenir. La Frugalité refuse le discours catastrophiste. Sur les territoires, les acteurs mesurent leurs choix et produisent des bâtiments signaux de l'aspiration des femmes et des hommes à vivre mieux. Ils produisent de très touchantes émotions par leurs présences enchâssées dans des lieux, la beauté de leurs matérialités sensuelles, leurs spatialités

lumineuses, aériennes et confortables, c'est-à-dire par leurs bienveillances attentives aux êtres et aux sociétés remis au centre du projet d'établissement humain.

Le futur quotidien de l'architecture

Après une conférence à Marseille, en juin 2019, l'architecte ingénieur et historien Antoine Picon soulignait la différence entre la démesure et le quotidien en architecture : « Il y aura toujours une *hubris*, c'est-à-dire qu'il y aura toujours des gens qui voudront être Bjarke Ingels, plutôt que, etc. Mais je pense qu'aujourd'hui la question contemporaine, c'est plutôt la frugalité. Comment faire une somptueuse frugalité ? me semble une question plus intéressante aujourd'hui [...] Les tours démesurées et les grands programmes de musées culturels, etc. Cela ne peut pas faire le quotidien de l'architecture. Je pense que ce qu'il va falloir réapprendre à faire, c'est réinventer une architecture de qualité qui soit frugale. Alors que l'on a vécu ces vingt dernières années dans une espèce de démesure où tout le monde voulait être Rem Koolhaas, grosso modo. Il va falloir changer d'époque. Et ça va être compliqué ».

C'est compter sans l'allant d'un mouvement.

**Alain Bornarel,
Dominique Gauzin-Müller
et Philippe Madec**



ET MAINTENANT

Nous sommes aujourd'hui près de 12 000 signataires de tous les départements de la France métropolitaine et d'outre-mer, mais aussi de 83 pays de tous les continents. On dénombre 68 % de professionnels, dont 37 % d'architectes, 10 % d'ingénieurs et salariés de bureaux d'études, 8 % d'étudiants, 6 % d'urbanistes, 3 % d'artisans, entrepreneurs et leurs salariés, 3 % de paysagistes, 3 % de consultants, programmistes, AMO, 3 % d'agents publics, 2 % de maîtres d'ouvrage et aménageurs, 1% d'élus. Un quart des signataires sont de la société civile.

Les groupes locaux sont le cœur de la communauté des glaneuses et des glaneurs signataires du Manifeste. Au moment des premières Rencontres à Lens et Loos-en-Gohelle, 6 groupes étaient en activité. Maintenant ce sont 31 groupes qui enchainent les actions fédératrices.

Vingt-deux groupes sont régionaux, sous-régionaux et départementaux : Haute-Savoie, Ouest Massif central et Rhône en Auvergne-Rhône-Alpes ; Bourgogne-Franche-Comté ; Finistère et Ille-et-Vilaine en Bretagne ; Centre-Val de Loire ; Strasbourg, Sud Alsace et Lorraine dans le Grand Est ; Hauts-de-France ; Paris, Île-de-France Est et Île-de-France Ouest en Île-de-France ; Normandie ; Sud Aquitaine, Poitou-Charentes, Gironde-Dordogne et Creuse en

Nouvelle Aquitaine ; Occitanie ; Pays de la Loire et un groupe à La Réunion. D'autres groupes sont en création, comme dans le Doubs.

Trois groupes nationaux sur des thématiques transversales ont également vu le jour. Celui sur la cartographie, initié par le travail du groupe Lorraine, s'attache à rassembler les données frugales dans les territoires, tant en ressources humaines que physiques. Un groupe rassemble des maîtres d'ouvrage et faire vivre « La Mouette » : maîtrise d'ouvrage engagée sur les territoires dans la transition écologique. Le troisième groupe réfléchit transversalement au ménagement du territoire au-delà des apports des groupes situés.

Cinq groupes nationaux se trouvent dans des pays étrangers : Belgique, Vietnam & Cambodge et Maroc, et depuis peu Taiwan et Algérie.

Pour accompagner la vie de ces mouvements, le groupe de pilotage du Mouvement s'est élargi et il est devenu paritaire, avec autant de femmes que d'hommes. Il est riche aussi de générations différentes, toutes décennies représentées de vingt à soixante-dix ans. Aux trois fondateurs, Alain Bornarel, Dominique Gauzin-Müller et Philippe Madec, se sont joints des glaneurs et glaneuses de la première heure : Christophe Aubertin (groupe Lorraine), Aude Géant (groupe

Cartographie), Patricia Gombert (communication, Bienfaitpourta.com), Martin Paquot (Topophile), Raphaël Pauschitz (Topophile), Yâsimîn Vautot (groupe Maîtrise d'ouvrage), Florine Wallyn (groupe Hauts-de-France).

Après celles de Guipel, les troisièmes rencontres avaient été annoncées à Paris dans les actes de Lens/Loos-en-Gohelle. Après 174 dans les Hauts-de-France, 248 en Bretagne six mois plus tard, nous attendions 500 participants en Île-de-France. La pandémie de la Covid-19 en a eu raison. Cette situation nous a amené à innover, à retenir une formule numérique et à proposer le cycle de conférences « Métamorphoser l'acte de construire ».

Du 29 septembre au 15 décembre 2020, tous les mardis de 19 à 21 heures, douze Rencontres se sont tenues sur internet, pilotées par les rhapsodes de la revue Topophile : Martin Paquot et Raphaël Pauschitz. Les architectes Julien Chopin (Encore Heureux), Marine Jacques-Leflaive (Atelier Zéro Carbone), Marie et Keith Zawistowski (OnSite Architecture), Emmanuel Pezres (ville de Rosny-sous-Bois) et Sophie Ricard (Preuve par sept), la paysagiste-agricultrice Agnès Sourisseau et le jardinier-écrivain Gilles Clément, le philosophe Thierry Paquot, l'ingénieur Philippe Bihoux et les fondateurs y sont intervenus.

Le succès de ce cycle ne s'est jamais démenti, et le nombre de connections dépassait le millier chaque semaine. C'était un rendez-vous d'amis qui partageaient leurs expériences passionnantes et émouvantes, toutes engagées. L'ensemble des conférences peut toujours être visionné sur la chaîne YouTube de la Frugalité heureuse et créative. Il est devenu sujet d'enseignement dans les écoles d'architecture.

La fin de ce cycle national a créé un manque que certains groupes locaux ont comblé en proposant un cycle régional, tel celui de Normandie. Si les conditions sanitaires rendent impossible des rencontres physiques, un nouveau cycle se tiendra à l'automne 2021 sur le thème « Commune Frugale ».

D'ici là, nous nous retrouverons pour une « Fête du Soleil ». Organisée en partenariat avec Fabienne Quéméneur de l'association artistique « Au bout du plongeur », avec Thierry Salomon, co-fondateur et vice-président de l'association Négawatt et avec la Team Solar Bretagne, elle devrait se tenir le 20 juin 2021 au domaine de Tizé, près de Rennes.



→ REJOIGNEZ un GROUPE LOCAL

AUVERGNE-RHÔNE ALPES

Haute Savoie (74)
Ouest Massif central (12, 15, 19, 23, 46, 87)
Rhône (69)

Caroline BAGLAND
Simon TEYSSOU
Aymeric BEMER

caroline.bagland@outlook.fr
simon.teyssou@atelierarchitecture.fr
frugalite.aura@gmail.com

BOURGOGNE-FRANCHE COMTE

Stephane COYDON

coydon@n-archi.fr

BRETAGNE

Finistère (29)
Ile et Vilaine (35)

François MARTIN
Florian LE VILLAIN

frugaliteheureuse29@mailo.com
florian.levillain@rennes.archi.fr

CENTRE VAL DE LOIRE

Emmanuel MAZODIER

e.mazodier@envirobatcentre.com

GRAND EST

Strasbourg
Sud Alsace
Lorraine (54, 55, 57)

François LIERMANN
Jean Baptiste COMPIN
Christophe AUBERTIN

liermann@panoptique.net
j.b.compain@imae.fr
christophe.aubertin@studiolada.fr

HAUTS DE FRANCE

Florine WALLYN

frugalite.hautsdefrance@gmail.com

ILE DE FRANCE

Paris (75)
Ile de France Est
Ile de France Ouest

Soraya BAÏT
Oscar HERNANDEZ
Laurent VINCENT

baitoraya@gmail.com
frugalite.paris.est@gmail.com
laurent.vincent@lva-architecture.com

NORMANDIE	Sylvain TEISSIER	frugalite.normandie@gmail.com
NOUVELLE AQUITAINE		
Sud Aquitaine	Sophie BRINDEL-BETH	sbrindelB@wanadoo.fr
Poitou- Charente (16, 17, 79, 86)	Christine GUÉRIF	frugalitecreative_poitoucharentes@mailo.com
Gironde-Dordogne (33, 24)	Gauthier CLARAMUNT	g.claramunt@dauphins-architecture.com
Creuse (23)	Marin BAUDIN	paysagiste-conseil@caue23.fr
OCCITANIE	Sandrine CASTANIÉ	sandrine.castanie@gmail.com
PAYS DE LA LOIRE	Christophe GENTIL	frugalite.pdl@ecomail.eco
PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	Lionel MALLET	lmallet@envirobatbdm.eu
BELGIQUE	Philippe MADEC	philippe_madec@me.com
RÉUNION	Marine MARTINEAU	marine.martineau@gmail.com
ALGÉRIE	Sami Ramzi CHIBANE	chiban_rawaa@hotmail.fr
MAROC	Isabelle COUSY	isacousy@gmail.com
TAÏWAN	Vandy SARAH	sarah.vandy2000@gmail.com
VIETNAM	Charles GALLAVARDIN	charles.gallavardin@t3architects.com
CAMBODGE	Yvon CHALM	archicambodia@gmail.com
CARTOGRAPHIE	Aude GEANT	cartographie.frugalite@gmail.com
MAÎTRISE D'OUVRAGE	Yâsimîn VAUTOR	yasimin_vautor@hotmail.fr
TERRITOIRES	Marion PERRET-BLOIS	territoires-frugaux@mailo.com

FRUGALITE HEUREUSE & CREATIVE

SECONDES RENCONTRES DE LA FRUGALITE HEUREUSE ET CREATIVE GUIPEL, LANGOUET ET HÉDÉ-BAZOUGES

Crédits

→ Photographies :

© **Pierre-Yves Brunaud** : Couverture, 3, 6, 7, 8, 12, 14, 17, 19, 20, 21, 22, 28, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 64 ;

© **Dominique Gauzin-Müller** : 8 ;

© **IGN** : 5 ;

© **Florian Le Villain** : 63 ;

© **Groupe FHC Hauts-de-France** : 4, 18, 25, 34, 39, 44, 52 ;

© **Groupe FHC 29** : 24 ;

© **Simon Guesdon** : 11, 55, 4^e de couverture ;

© **François Liermann** : 27 ;

© **Philippe Madec** : 4, 44 ;

© **Marine Martineau** : 23 ;

© **Raphaël Pauschitz** : 4, 9, 10, 11, 13, 15, 16 ;

© **Yâsimîn Vautor** : 33 ;

© **Florine Wallyn** : 26 ;

© **Groupe FHC 29** : 24 ;

→ Documents graphiques :

Linogravures © **Guislain Baudalet** : 26 ;

Cartographie © **Groupe FHC Lorraine** : 29 ;

Mandala © **Groupe FHC 29** : 26.



Tous nos remerciements vont aux communes de Guipel, Hédé-Bazouges et Langouët et à leurs maires Christian Riger, Jean-Christophe Bénis et Daniel Cueff, qui nous ont si bien accueillis ; aux étudiants des écoles nationales supérieures de Montpellier et de Bretagne sans qui les géométries des séquences n'auraient pas pu être si parfaites ; à la Team Solar Bretagne pour la préparation ; à Patricia Gombert de bienfaitpouracom pour sa présence apaisante ; au PUCA pour son soutien de la première heure et tout particulièrement à Bruded et Mikaël Laurent pour sa formidable énergie, avant pendant et après ces Rencontres.





FRUGALITÉ
HEUREUSE
& CRÉATIVE

PUCA

Plan
d'urgence
communale
anticatastrophe



BRUDED



Team Solar Brabant